GROUPE HENRI MAIRE

30 juin 2014

Etats financiers semestriels consolidés résumés

établis selon le référentiel IFRS

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS AU 30/06/2014 …… 4

RAPPORT DE GESTION 1ER SEMESTRE 2014 ……. 62

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ……. 66

ATTESTATION …… 69

SOMMAIRE ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

INTRODUCTION AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

A. ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE
2. ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE
3. ÉTAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDÉS
4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
5. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

B. ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE NORMATIF

C. INFORMATION FINANCIERE PRO FORMA

D. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS (EXTRAITS)

INTRODUCTION AUX COMPTES CONSOLIDES

En 2013, la société Henri Maire a successivement pris le contrôle de la société DPFD et des actifs de la société Cottin Frères, pour constituer un groupe vitivinicole qui récolte, élève et distribue des vins majoritairement issus des vignobles bourguignon et jurassien et centré autour de trois pôles :

- Le plus important domaine viticole du Jura, avec environ 300 ha de vignes cultivées dont 250 ha en propriété,
- Une activité de négoce auprès de clients professionnels, essentiellement à l'exportation,
- Une activité de ventes auprès de clients particuliers en France.

Ces opérations ont profondément modifié la physionomie, le bilan et le compte du résultat de groupe et entraîné la comptabilisation d'écritures spécifiques qui peuvent complexifier la bonne compréhension des évolutions opérationnelles qu'a connues le groupe.

Afin de simplifier celle-ci, nous présenterons donc successivement :

- Les comptes consolidés IFRS.
- Des comptes dits « normatifs », qui ne tiennent pas compte des retraitements opérés en IFRS sur la valeur comptable des stocks, et permettent une comparaison plus aisée de la performance du groupe entre les périodes de référence.
- Enfin des comptes « proforma », qui essayent d'illustrer ce qu'aurait été la performance passée du groupe si la société DPFD et les actifs de Cottin Frères avaient été acquis le 1er janvier 2013.

Les comptes de résultat comparés sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Groupe Henri Maire Informations financières normatives 30.06.2014	Information financière pro forma sur 6 mois 30.06.2013	Groupe Henri Maire IFRS publié 30.06.2014
Ventes de marchandises	16 579	20 526	16 579
Autres produits de l'activité	348	338	348
Produits des activités ordinaires	**16 927**	**20 864**	**16 927**
Coût des marchandises vendues	-6 955	-11 379	-7 077
Marge commerciale	**9 972**	**9 485**	**9 850**
Charges de personnel	-6 131	-7 628	-6 131
Autres charges et produits opérationnels courants	-2 492	-3 673	-2 492
Impôts et taxes	-716	-947	-716
Résultat opérationnel courant avant amortissement et provisions	**633**	**-2 763**	**511**
Charges nettes liées aux amortissements et provisions	- 618	- 753	- 618
Résultat opérationnel courant	**15**	**-3 516**	**-107**
Autres charges et produits opérationnels non courants	-90	87	-90
Incidences des variations de périmètre			-1 512
Résultat opérationnel	**-75**	**-3 429**	**-1 709**
Coût de l'endettement net	-383	-433	-383
Résultat des activités avant impôts	**-458**	**-3 862**	**-2 092**
Impôts sur les bénéfices		1	
Résultat net de l'ensemble consolidé	**-458**	**- 3 861**	**-2 092**
Dont part revenant aux minoritaires	-24	4	-24
Dont Résultat Net Part du Groupe	**-434**	**-3 865**	**-2 068**

A. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Rappel des principes de comptabilisation des opérations liées aux acquisitions DPFD et des actifs de Cottin Frères.

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise du secteur vitivinicole, les écarts d'évaluation calculés suite à la prise en compte à leur juste valeur des actifs sont affectés principalement aux stocks de vins et alcools *(se référer à la note 2.7.1 de l'annexe).*

En conséquence, la reprise de ces écarts de réévaluation sur les stocks constatés lors de regroupements d'entreprises au fur et à mesure de la consommation des stocks considérés a une incidence négative significative sur la marge commerciale et le résultat opérationnel courant du Groupe.

Ainsi, dans le cadre de la prise de contrôle par le Groupe de la société Dufouleur Père et Fils Distribution le 27 juin 2013, l'affectation du coût d'acquisition aux actifs et passifs repris a conduit notamment à une réévaluation brute des stocks de la société DPFD pour un montant de 705 k€.

En outre, dans le cadre de la reprise des actifs opérationnels du Groupe COTTIN par le Groupe HENRI MAIRE par l'intermédiaire de sa filiale DHM, l'affectation du coût d'acquisition aux actifs et passifs identifiables acquis en date du 30 septembre 2013 a notamment conduit à une réévaluation brute des stocks de vins pour un montant de 3 351 k€ *(se référer à la note 2.7.16 de l'annexe)*.
Le profit (Badwill) généré par la reprise des stocks a été comptabilisé en résultat opérationnel pour un montant de 1 988 k€ et n'a donc pas affecté le résultat opérationnel courant du Groupe en 2013.

La consommation de ces écarts d'évaluation a eu une incidence négative sur la marge commerciale et le résultat opérationnel courant de l'exercice clos le 31 décembre 2013 d'un montant total de 643 k€ (529 k€ pour DPFD et 114 k€ pour DHM).

Dans les comptes semestriels 2014, afin de permettre une meilleure appréciation de la performance opérationnelle courante du Groupe, l'incidence de la consommation sur la période de l'écart de réévaluation sur les stocks constaté lors de la reprise des activités opérationnelles du Groupe COTTIN le 30 septembre 2013 pour un montant brut de 3 351 k€, est présentée sur une ligne distincte du compte de résultat dans la rubrique « Incidence des variations de périmètre » avec les « Autres charges et produits opérationnels non courants » après le résultat opérationnel courant du Groupe.

Ainsi, la reprise de cet écart de réévaluation au fur et à mesure de la consommation des stocks repris n'a pas d'incidence sur les principaux indicateurs opérationnels courants du Groupe que sont la marge commerciale et le résultat opérationnel courant avant impôt.

Au 30 juin 2014, cet écart de réévaluation a été repris pour un montant de 1 512 k€.

La consommation de l'écart d'évaluation constaté sur les stocks DPFD n'a pas été retraitée au 30 juin 2014 et a donc une incidence négative de 122 k€ sur la marge commerciale et le résultat opérationnel courant du Groupe sur le 1er semestre 2014.

1. ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	30 .06 2014	31.12.2013	30.06.2013
Goodwill	3.1	105	105	126
Immobilisations incorporelles nettes	3.1	2 930	2 949	2 159
Actifs biologiques	3.2	4 168	4 168	4 308
Immobilisations corporelles nettes		5 886	5 943	4 429
Autres actifs financiers non courants		219	214	203
Impôts différés actifs	5.2	1 646	2 177	1 336
Total actifs non-courants		**14 954**	**15 556**	**12 561**
Stocks et encours	3.3	28 375	24 051	14 473
Clients et comptes rattachés	3.4	3 571	4 030	1 947
Autres actifs courants		1 956	1 596	1 327
Actifs financiers courants	3.5	291	701	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.5	1 888	5 222	1 214
Total actifs courants		**36 081**	**35 600**	**18 961**
Total actifs		**51 035**	**51 156**	**31 522**

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2013
Capital	4.1	19 008	19 008	9 760
Primes liées au capital		2 557	2 557	0
Ecarts de réévaluation		1 088	1 088	1 150
Réserves consolidées		-2 085	-2 223	-2 259
Résultat net part du Groupe		-2 068	236	-1 685
Capitaux propres part du Groupe		**18 500**	**20 666**	**6 966**
Intérêts minoritaires		249	274	294
Capitaux propres de l'ensemble		**18 749**	**20 940**	**7 260**
Dettes financières non courantes	4.3	15 630	9 645	11 449
Provisions et autres passifs non courants	4.2	1 319	1 434	1 313
Impôts différés passifs	5.2	1 646	2 177	1 297
Total passifs non-courants		**18 595**	**13 256**	**14 059**
Provisions courantes		561	501	352
Fournisseurs		6 149	5 078	3 094
Autres passifs courants		5 926	10 541	5 594
Autres passifs financiers courants	4.3	1 055	840	1 163
Total passifs courants		**13 691**	**16 960**	**10 203**
Total capitaux propres et passifs		**51 035**	**51 156**	**31 522**

2. ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2013
Ventes de marchandises		16 579	26 729	7 007
Autres produits de l'activité		348	788	338
Produits des activités ordinaires		**16 927**	**27 517**	**7 345**
Coût des marchandises vendues		-7 077	-11 546	-1 255
Marge commerciale	6.1.1	**9 850**	**15 971**	**6 090**
Charges de personnel		-6 131	-11 091	-4 640
Autres charges et produits opérationnels courants		-2 492	-3 819	-1 626
Impôts et taxes		-716	-1 225	-555
Résultat opérationnel courant avant amortissement et provisions		**511**	**-164**	**-731**
Charges nettes liées aux amortissements et provisions		-618	-955	-396
Résultat opérationnel courant		**-107**	**-1 119**	**-1 127**
Autres charges et produits opérationnels non courants	5.1	**-90**	**-725**	**-366**
Incidences des variations de périmètre	5.1	**-1 512**	**1 568**	
Résultat opérationnel		**-1 709**	**-313**	**-1 493**
Coût de l'endettement net		**-383**	**-459**	**-193**
Résultat des activités avant impôts		**-2 092**	**-772**	**-1 686**
Impôts sur les bénéfices	5.2		**986**	**1**
Résultat net de l'ensemble consolidé		**-2 092**	**214**	**-1 685**
Dont part revenant aux minoritaires		-24	-22	0
Dont Résultat Net Part du Groupe		**-2 068**	**236**	**-1 685**
Résultat net par action (en euros)	5.3	-0.185	0.03	-0.29
Résultat net par action après dilution (en euros)	5.3	-0.173	0.027	n/a

3. ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2013
Résultat net de l'ensemble consolidé avant part des minoritaires	**-2 092**	**214**	**-1 685**
Variation de la valeur des terres à vignes		-62	
Effet d'impôt		21	
(se référer aux notes 2.7.3 et 2.7.5)			
		-41	
Engagements envers le personnel : variation de valeur liée aux écarts actuariels	**-97**	**39**	
(se référer à la note 2.7.11)			
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres non transférables en résultat	**-97**	**-2**	
Résultat global	**-2 189**	**212**	**-1 685**
Dont part du groupe	-2 164	232	-1 685
Dont part revenant aux minoritaires	-25	-20	0

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Ecarts de réévaluation	Ecarts actuariels	Réserves Groupe	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres d'ensemble
Au 31 décembre 2012	**9 760**	**-**	**1 150**	**-**	**-2 276**	**8 634**	**-**	**8 634**
Variation de capital	9 248	2 557				11 805		11 805
Résultat net de l'exercice					236	236	-22	214
Mouvements sur titres d'autocontrôle					17	17		17
Variation de périmètre *(Note 2)*					-5	-5	294	289
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres *(Note 1)*			-62	37	21	-4	2	-2
Frais liés aux opérations sur le capital					-17	-17		-17
Au 31 décembre 2013	**19 008**	**2 557**	**1 088**	**37**	**-2 024**	**20 666**	**274**	**20 940**
Résultat net semestriel					-2 068	-2 068	-24	-2 092
Mouvements sur titres d'autocontrôle					-2	-2		-2
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres *(Note 1)*				-96		-96	-1	-97
Au 30 juin 2014	**19 008**	**2 557**	**1 088**	**-59**	**-4 094**	**18 500**	**249**	**18 749**

Note 1: Incidence nette de la réévaluation des terres à vignes en 2013 et de la variation de valeur liée aux écarts actuariels pour les avantages au personnel en 2013 et 2014 *(cf. Etat global des gains et pertes consolidés et se référer aux notes 2.7.3 2.7.5 et 2.7.11).*

***Note 2*:** Acquisition des titres de la société DPFD sur le 1er semestre 2013 *(se référer à la note sur l'organisation du Groupe au 30 juin 2014).*

5. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2013
Résultat net de la période Part du groupe	**-2 068**	**236**	**-1 685**
Part des minoritaires	-24	-22	0
Charges nettes liées aux amortissements, provisions, abandons de créances et variations de périmètre	2 026	-761	507
Variations des impôts différés		-990	-1
Plus ou moins-values nettes sur cessions d'actifs non courants	-2	-139	-81
Variation de la juste valeur des actifs biologiques		37	
Capacité d'autofinancement *(Note 1)*	**-68**	**-1 639**	**-1 260**
- *Dont capacité d'autofinancement générée par l'activité courante du Groupe*	*-36*	*-323*	*-944*
Variation du besoin en fonds de roulement *(Note 1)*	-3 948	2 132	-213
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**-4 017**	**493**	**-1 473**
Acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	-519	-1 138	-662
Produits de cession d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants		178	156
Variations de périmètre (nettes de trésorerie) *(Note 2)*		-12 170	-1 101
Variation des dettes sur immobilisations *(Note 2)*	-4 998	5 002	1 250
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**-5 517**	**-8 128**	**-357**
Dividendes versés			
Augmentation de capital *(Note 2)*		11 804	
Variation des comptes courants d'actionnaires *(Note 2)*	6 484	-1 893	963
Variation des dettes financières *(Note 2)*	-222	1 053	67
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	**6 262**	**10 981**	**1 030**
Variation de la trésorerie nette	**-3 272**	**3 346**	**-800**
Trésorerie à l'ouverture	**5 046**	**1 700**	**1 700**
Trésorerie à la clôture	**1 774**	**5 046**	**900**

Détail de la trésorerie nette	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 888	5 222	1 214
Valeurs mobilières de placement			
Soldes créditeurs de banques	-114	-176	-314
Total	**1 774**	**5 046**	**900**

Note 1: Hors incidence des coûts opérationnels non courants engagés sur le semestre pour un montant net de 48 k€, la capacité d'autofinancement générée par l'activité courante est négative de 36 k€.
L'incidence de la reprise sur le 1er semestre 2014 de l'écart de réévaluation sur les stocks constaté lors de l'intégration des activités opérationnelles du Groupe COTTIN le 30 septembre 2013, a été neutralisée pour la détermination de la capacité d'autofinancement du 1er semestre 2014 et présentée dans les flux de trésorerie générés par la variation du besoin en fonds de roulement *(se référer à la note 2.7.16)*.

Au 31 décembre 2013, hors incidence des coûts de restructuration engagés sur l'exercice pour un montant de 914 k€ et des frais liés aux variations de périmètre pour un montant de 402 k€ (acquisition des titres DPFD et reprise des actifs du groupe COTTIN), la capacité d'autofinancement générée par l'activité courante est négative de 323 k€. Par ailleurs, l'incidence du profit d'un montant de 1 988 k€, résultant de la reprise des activités opérationnelles du Groupe COTTIN Frères est neutralisée pour la détermination de la capacité d'autofinancement 2013.

Note 2 *:* Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement du 1er semestre 2014 correspondent principalement aux apports complémentaires en compte courant effectués par l'actionnaire principal, la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT (1 029 k€), par le Groupe BOISSET (422 k€) et par la mise en place d'un prêt de 5 000 k€ octroyé par le Groupe BOISSET à échéance au 30 septembre 2015 pour le paiement du solde du prix d'acquisition des actifs opérationnels du groupe COTTIN.

Sur l'exercice 2013, les flux de trésorerie d'investissement et de financement sont issus de l'acquisition de la société DPFD à la fin du 1er semestre 2013 et de la reprise des actifs du Groupe COTTIN Frères en date du 30 septembre 2013.

Commentaires sur la variation de trésorerie consolidée

Le tableau de variation de la trésorerie consolidée détaille les principaux flux financiers du 1er semestre 2014.

- ***Variation de la trésorerie issue des activités opérationnelles du Groupe***

Hors incidence des coûts opérationnels non courants engagés sur le semestre pour un montant net de 48 k€, la capacité d'autofinancement générée par l'activité courante est quasi équilibrée (-36 k€), soit une amélioration significative (908 k€) par rapport à celle déterminée sur la même période au 30 juin 2013 et de 287 k€ par rapport à la capacité d'autofinancement générée par l'activité courante du Groupe sur l'exercice 2013.

L'incidence de la consommation sur le 1er semestre 2014 de l'écart de réévaluation sur les stocks constaté lors de la reprise des activités opérationnelles du Groupe COTTIN le 30 septembre 2013 a été neutralisée pour la détermination de cette capacité d'autofinancement, soit une incidence de 1 512 k€ au 30 juin 2014.

Cette capacité d'autofinancement est cependant compensée par la variation du BFR liée à l'activité qui est négative de 3 948 k€. Cette variation du BFR est à comparer avec une variation positive du BFR de 2 132 k€ au 31 décembre 2013 et une variation négative du BFR de -213 k€ au 30 juin 2013. Cette progression du BFR est liée principalement à l'augmentation des stocks qui génère des besoins de trésorerie de 5 835 k€ sur la période (hors effet de la consommation de l'écart de réévaluation sur les stocks constaté lors de la reprise des activités opérationnelles du Groupe COTTIN le 30 septembre 2013).

L'incidence détaillée de la variation du BFR liée à l'activité sur le 1er semestre 2014 est la suivante :

en milliers d'euros	**30.06.2014**	**31.12.2013**	**30.06.2013**
Incidence de la variation des stocks	*-4 232*	*2 734*	*-838*
Effet de la consommation de l'écart de réévaluation des stocks	*-1 512*		
Incidence de la variation des stocks bruts	-5 744	2 734	-838
Incidence des dépréciations de stocks	-92	-696	5
Incidence de la variation des clients et autres créances nets	508	-2 688	365
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs	1 380	2 782	255
Total	**-3 948**	**2 132**	**-213**

Au cours du 1er semestre 2014, les activités opérationnelles du Groupe intégrées au cours de l'exercice 2013 contribuent à hauteur de -3 422 k€ à la détérioration du BFR. En 2013, elles avaient contribué à hauteur de 3 084 k€ à l'amélioration du BFR.

Ainsi, au total, la variation de la trésorerie issue des activités opérationnelles du Groupe est négative à hauteur de 4 017 k€ au 30 juin 2014, soit une détérioration de 4 510 k€ par rapport aux 493 k€ enregistrés en 2013 et de 2 544 k€ par rapport à celle déterminée sur la même période, soit au 30 juin 2013.

- ***Variation de la trésorerie issue des opérations d'investissement du Groupe***

Les investissements opérationnels du Groupe au 30 juin 2014 ont concerné principalement les vignes (replantation et matériel agricole) et le commerce (fichiers clients). Nets des cessions d'actifs, ils représentent au 30 juin 2014 une sortie nette de trésorerie de 519 k€.

La variation des dettes sur immobilisations résulte de la mise en place d'un prêt de 5 000 k€ octroyé par le Groupe BOISSET à échéance au 30 septembre 2015 pour le paiement du solde du prix d'acquisition des actifs opérationnels du groupe COTTIN.

Sur l'exercice 2013, les investissements opérationnels du Groupe étaient principalement constitués par :

- La prise de contrôle en date du 27 juin 2013 de la société DPFD pour un montant net de 1 250 k€. Cette acquisition avait généré au 30 juin 2013, après prise en compte de la trésorerie acquise et du remboursement des dettes acquises, une sortie nette de trésorerie de 1 220 k€ sur la période financée par l'émission de titres obligataires assortis de bons de souscription d'actions (BSA) pour un montant de 1 249 k€ au 31 décembre 2013 ;

- La reprise en date du 30 septembre 2013 de l'intégralité des activités opérationnelles du Groupe COTTIN pour un montant net de 10 950 k€. Cette acquisition avait généré, après prise en compte d'un crédit vendeur de 5 000 k€, une sortie nette de trésorerie de 5 950 k€ sur la période.

Les autres investissements concernaient principalement les vignes (replantation et matériel agricole) et le commerce (fichiers clients). Nets des cessions d'actifs, ils représentaient au 31 décembre 2013 une sortie nette de trésorerie de 960 k€ (dont 506 k€ au titre du 1er semestre 2013).

Nets des cessions d'actifs, les flux d'investissements du Groupe avaient généré sur l'exercice 2013 une sortie nette de trésorerie de 8 128 k€ (dont 357 k€ au titra du 1er semestre 2013.

- ***Variation de la trésorerie issue des opérations de financement du Groupe***

La variation de la trésorerie issue des opérations de financement est positive de 6 262 k€.

Sur le 1er semestre 2014, l'évolution de la trésorerie issue des opérations de financement reflète les effets des accords et des actions mis en place pour financer la reprise et le développement des activités opérationnelles intégrées au cours de l'exercice 2013.

Elle est notamment issue des apports complémentaires en compte courant de la part de l'actionnaire principal, la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT pour un montant de 1 029 k€, portant

ainsi le compte-courant de la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT à 2 689 k€, et de la part du Groupe BOISSET pour un montant de 422 k€ portant ainsi le compte-courant du Groupe BOISSET à 622 k€.

La variation de la trésorerie issue des opérations de financement en 2014 traduit également la mise en place d'un prêt de 5 000 k€ octroyé par le Groupe BOISSET à échéance au 30 septembre 2015 pour le paiement du solde du prix d'acquisition des actifs opérationnels du groupe COTTIN conformément aux accords conclus dans le cadre de la reprise desdits actifs.

Sur l'exercice 2013, l'évolution de la trésorerie issue des opérations de financement qui est positive de 10 981 k€ (dont 1 030 k€ au titre du 1er semestre 2013), est issue des mesures mises en place pour financer le développement des activités opérationnelles du Groupe HENRI MAIRE dans le cadre des différentes opérations de croissance externe réalisées au cours dudit exercice.

Ainsi, ces flux de financement se sont notamment traduits sur l'exercice 2013 :

- par des apports complémentaires en compte courant de la part de l'actionnaire principal, la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT, pour un montant de 1 310 k€ (960 k€ au 30 juin 2013). Au cours de l'exercice 2013, une partie de ce compte courant a été incorporée aux fonds propres de la de la société HENRI MAIRE pour un montant de 3 500 k€ (prime d'émission incluse) ;

- par des augmentations de capital en numéraire pour un montant de 8 305 k€ (prime d'émission incluse) ;

- et par l'émission de titres obligataires assortis de bons de souscription d'actions (BSA) pour un montant de 1 249 k€ au 31 décembre 2013

Ainsi, le solde de ces opérations d'exploitation, d'investissement et de financement, se traduit par une variation négative de la trésorerie de 3 272 k€ sur le premier semestre 2014 résultant principalement de l'évolution de la trésorerie liée aux activités opérationnelles du Groupe.

À l'issue des opérations du 1er semestre 2014, la trésorerie nette s'élève à 1 774 k€ contre 5 046 k€ en 2013.

B. ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE NORMATIF

Modalités de présentation de l'Etat global de résultat consolidé normatif.

Les principes généraux de consolidation et de présentation des Etats financiers consolidés du Groupe HENRI MAIRE ont été rappelés en page 3.

Afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante du Groupe et de permettre au lecteur des états financiers de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats et des performances futures du Groupe, un Etat global de résultat consolidé normatif est présenté en annexe aux Etats financiers consolidés.

Ces informations financières normatives au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2014 présentées ci-après reflètent les principaux agrégats de l'état de résultat global consolidé du Groupe HENRI MAIRE après retraitement de la consommation des écarts d'évaluation constatés lors de l'intégration des activités opérationnelles du Groupe COTTIN et de la société DPFD à compter du second semestre 2013 comme si les stocks acquis avaient été évalués à leur valeur comptable sans aucune réévaluation et après élimination du badwill comptabilisé en résultat opérationnel lors de la reprise des actifs COTTIN et des incidences fiscales liées. Aucun retraitement n'a été réalisé sur les comptes au 30 juin 2013, car les activités reprises ont été intégrées sur le second semestre 2013.

- **Informations financières normatives annuelles : exercice clos le 31 décembre 2013**

(en milliers d'euros)	Groupe Henri Maire Informations financières normatives 31.12.2013	Retraitements Normatifs 31.12.2013	Groupe Henri Maire publié 31.12.2013
Ventes de marchandises	26 729		26 729
Autres produits de l'activité	788		788
Produits des activités ordinaires	**27 517**		**27 517**
Coût des marchandises vendues	-10 903	643	-11 546
Marge commerciale	**16 614**	**643**	**15 971**
Charges de personnel	-11 091		-11 091
Autres charges et produits opérationnels courants	-3 819		-3 819
Impôts et taxes	-1 225		-1 225
Résultat opérationnel courant avant amortissement et provisions	**479**	**643**	**-164**
Charges nettes liées aux amortissements et provisions	-955		-955
Résultat opérationnel courant	**-476**	**643**	**-1 119**
Autres charges et produits opérationnels non courants	-725		-725
Incidences des variations de périmètre	-420	**-1 988**	1 568
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	-37		-37
Résultat opérationnel	**-1 658**	**-1 345**	**-313**
Coût de l'endettement net	-459		-459
Résultat des activités avant impôts	**-2 117**	**-1 345**	**-772**
Impôts sur les bénéfices		-986	986
Résultat net de l'ensemble consolidé	**-2 117**	**-2 331**	**214**
Dont part revenant aux minoritaires	-22		-22
Dont Résultat Net Part du Groupe	**-2 095**	**-2 331**	**236**

Informations financières normatives semestrielles : comptes semestriels au 30 juin 2014

(en milliers d'euros)	Groupe Henri Maire Informations financières normatives 30.06.2014	Retraitements normatifs 30.06.2014	Groupe Henri Maire publié 30.06.2014
Ventes de marchandises	16 579		16 579
Autres produits de l'activité	348		348
Produits des activités ordinaires	**16 927**		**16 927**
Coût des marchandises vendues	-6 955	122	-7 077
Marge commerciale	**9 972**	**122**	**9 850**
Charges de personnel	-6 131		-6 131
Autres charges et produits opérationnels courants	-2 492		-2 492
Impôts et taxes	-716		-716
Résultat opérationnel courant avant amortissement et provisions	**633**	**122**	**511**
Charges nettes liées aux amortissements et provisions	- 618		- 618
Résultat opérationnel courant	**15**	**122**	**-107**
Autres charges et produits opérationnels non courants	-90		-90
Incidences des variations de périmètre		1 512	-1 512
Variation de la juste valeur des actifs biologiques			
Résultat opérationnel	**-75**	**1 634**	**-1 709**
Coût de l'endettement net	-383		-383
Résultat des activités avant impôts	**-458**	**1 634**	**-2 092**
Impôts sur les bénéfices			
Résultat net de l'ensemble consolidé	**-458**	**1 634**	**-2 092**
Dont part revenant aux minoritaires	-24		-24
Dont Résultat Net Part du Groupe	**-434**	**1 634**	**-2 068**

- **Informations financières normatives comparatives au 30 juin 2014**

(en milliers d'euros)	Groupe Henri Maire Informations financières normatives 30.06.2014	Groupe Henri Maire Informations financières normatives 31.12.2013	Groupe Henri Maire publié 30.062013
Ventes de marchandises	16 579	26 729	7 007
Autres produits de l'activité	348	788	338
Produits des activités ordinaires	**16 927**	**27 517**	**7 345**
Coût des marchandises vendues	-6 955	-10 903	-1 255
Marge commerciale	**9 972**	**16 614**	**6 090**
Charges de personnel	-6 131	-11 091	-4 640
Autres charges et produits opérationnels courants	-2 492	-3 819	-1 626
Impôts et taxes	-716	-1 225	-555
Résultat opérationnel courant avant amortissement et provisions	**633**	**479**	**-731**
Charges nettes liées aux amortissements et provisions	- 618	-955	-396
Résultat opérationnel courant	**15**	**-476**	**-1 127**
Autres charges et produits opérationnels non courants	-90	-725	-366
Incidences des variations de périmètre		-420	
Variation de la juste valeur des actifs biologiques		-37	
Résultat opérationnel	**-75**	**-1 658**	**-1 493**
Coût de l'endettement net	-383	-459	-193
Résultat des activités avant impôts	**-458**	**-2 117**	**-1 686**
Impôts sur les bénéfices			1
Résultat net de l'ensemble consolidé	**-458**	**-2 117**	**-1 685**
Dont part revenant aux minoritaires	-24	-22	
Dont Résultat Net Part du Groupe	**-434**	**-2 095**	**-1 685**

C. INFORMATION FINANCIERE PRO FORMA

Informations financières pro forma au 30 juin 2014

Les informations financières pro forma au 30 juin 2014 présentées ci-après reflètent les principaux agrégats de l'état de résultat global consolidé du Groupe HENRI MAIRE au 30 juin 2013 sur une période de six mois pour les comptes semestriels 2013 comme si l'acquisition de la société DPFD et l'intégration des activités opérationnelles du Groupe COTTIN avaient eu lieu au début de la période précédente, soit au 1er janvier 2013.

L'activité commerciale de la société DPFD est intégrée à celle du Groupe depuis le 1er juillet 2013. Dans le cadre de l'établissement de ces informations financières pro forma, les comptes couvrant la période du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013 ont été ajoutés au compte de résultat global consolidé du Groupe au 30 juin 2013. Ainsi, l'état de résultat global consolidé du Groupe au juin 2013 est présenté comme si l'acquisition de la société DPFD avait eu lieu au début de la période soit au 1er janvier 2013.

L'activité commerciale de la société DHM est comprise dans celle du Groupe depuis le 1er octobre 2013. Dans le cadre de l'établissement de ces informations financières pro forma, les flux générés par les activités opérationnelles reprises pour la période allant du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013 ont été intégrés au compte de résultat global consolidé du Groupe au 30 juin 2013.

Ainsi, les activités opérationnelles du Groupe COTTIN sont retenues comme si l'acquisition avait eu lieu en début de période.

Ces comptes présentés pour les besoins de l'information financière pro forma sont établis selon les mêmes méthodes comptables et de présentation que celles retenues pour l'établissement de l'état de résultat global consolidé annuel du Groupe HENRI MAIRE.

En outre des informations financières pro forma normatives pour les comptes semestriels et annuels sont présentées selon les principes décrits dans la partie B du présent rapport intitulée ¨**ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE NORMATIF¨.**

- **Informations financières pro forma semestrielles : comptes semestriels au 30 juin 2014**

(en milliers d'euros)	Groupe Henri Maire publié 30.06.2014	Information financière pro forma sur 6 mois 30.06.2013	Activité DHM sur 6 mois 30/06/2013	Activité DPFD sur 6 mois 30/06/2013	Groupe Henri Maire publié 30.062013
Ventes de marchandises	16 579	20 526	10 895	2 624	7 007
Autres produits de l'activité	348	338			338
Produits des activités ordinaires	**16 927**	**20 864**	**10 895**	**2 624**	**7 345**
Coût des marchandises vendues	-7 077	-11 379	-9 290	-834	-1 255
Marge commerciale	**9 850**	**9 485**	**1 605**	**1 790**	**6 090**
Charges de personnel	-6 131	-7 628	-1 824	-1 164	-4 640
Autres charges et produits opérationnels courants	-2 492	-3 673	- 1 617	-430	-1 626
Impôts et taxes	-716	-947	-293	-99	-555
Résultat opérationnel courant avant amortissement et provisions	**511**	**-2 763**	**-2 129**	**97**	**-731**
Charges nettes liées aux amortissements et provisions	- 618	- 753	-355	-2	-396
Résultat opérationnel courant	**-107**	**-3 516**	**-2 484**	**95**	**-1 127**
Autres charges et produits opérationnels non courants	-90	87	**527**	**-74**	-366
Incidences des variations de périmètre	-1 512				
Variation de la juste valeur des actifs biologiques					
Résultat opérationnel	**-1 709**	**-3 429**	**-1 957**	**21**	**-1 493**
Coût de l'endettement net	-383	-433	-239	-1	-193
Résultat des activités avant impôts	**-2 092**	**-3 862**	**-2 196**	**20**	**-1 686**
Impôts sur les bénéfices		1	0	0	1
Résultat net de l'ensemble consolidé	**-2 092**	**- 3 861**	**-2 196**	**20**	**-1 685**
Dont part revenant aux minoritaires	-24	4		4	
Dont Résultat Net Part du Groupe	**-2 068**	**-3 865**	**-2 196**	**16**	**-1 685**

- **Informations financières pro forma annuelles : exercice clos le 31 décembre 2013**

(en milliers d'euros)	Information financière pro forma sur 12 mois 31.12.2013	Activité DHM sur 9 mois 30/09/2013	Activité DPFD sur 6 mois 30/06/2013	Groupe Henri Maire publié 31.12.2013
Ventes de marchandises	48 960	19 607	2 624	26 729
Autres produits de l'activité	788			788
Produits des activités ordinaires	**49 748**	**19 607**	**2 624**	**27 517**
Coût des marchandises vendues	-27 575	-15 195	-834	-11 546
Marge commerciale	**22 173**	**4 412**	**1 790**	**15 971**
Charges de personnel	-14 554	-2 299	-1 164	-11 091
Autres charges et produits opérationnels courants	-6 148	- 1 899	-430	-3 819
Impôts et taxes	-1 691	-367	-99	-1 225
Résultat opérationnel courant avant amortissement et provisions	**-220**	**-153**	**97**	**-164**
Charges nettes liées aux amortissements et provisions	- 1497	-540	-2	-955
Résultat opérationnel courant	**-1 717**	**-693**	**95**	**-1 119**
Autres charges et produits opérationnels non courants	-759	**40**	**-74**	-725
Incidences des variations de périmètre	1 568			1 568
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	-37			-37
Résultat opérationnel	**-945**	**-653**	**21**	**-313**
Coût de l'endettement net	-707	-247	-1	-459
Résultat des activités avant impôts	**-1 652**	**-900**	**20**	**-772**
Impôts sur les bénéfices	944	-42	0	986
Résultat net de l'ensemble consolidé	**-708**	**-942**	**20**	**214**
Dont part revenant aux minoritaires	-18		4	-22
Dont Résultat Net Part du Groupe	**-726**	**-942**	**16**	**236**

- **Informations financières normatives pro forma au 30 juin 2014**

(en milliers d'euros)	Groupe Henri Maire Informations financières normatives 30.06.2014	Information financière pro forma sur 6 mois 30.06.2013	Activité DHM sur 6 mois 30/06/2013	Activité DPFD sur 6 mois 30/06/2013	Groupe Henri Maire publié 30/06/2013
Ventes de marchandises	16 579	20 526	10 895	2 624	7 007
Autres produits de l'activité	348	338			338
Produits des activités ordinaires	**16 927**	**20 864**	**10 895**	**2 624**	**7 345**
Coût des marchandises vendues	-6 955	-11 379	-9 290	-834	-1 255
Marge commerciale	**9 972**	**9 485**	**1 605**	**1 790**	**6 090**
Charges de personnel	-6 131	-7 628	-1 824	-1 164	-4 640
Autres charges et produits opérationnels courants	-2 492	-3 673	- 1 617	-430	-1 626
Impôts et taxes	-716	-947	-293	-99	-555
Résultat opérationnel courant avant amortissement et provisions	**633**	**-2 763**	**-2 129**	**97**	**-731**
Charges nettes liées aux amortissements et provisions	- 618	- 753	-355	-2	-396
Résultat opérationnel courant	**15**	**-3 516**	**-2 484**	**95**	**-1 127**
Autres charges et produits opérationnels non courants	-90	87	**527**	**-74**	-366
Incidences des variations de périmètre					
Variation de la juste valeur des actifs biologiques					
Résultat opérationnel	**-75**	**-3 429**	**-1 957**	**21**	**-1 493**
Coût de l'endettement net	-383	-433	-239	-1	-193
Résultat des activités avant impôts	**-458**	**-3 862**	**-2 196**	**20**	**-1 686**
Impôts sur les bénéfices		1	0	0	1
Résultat net de l'ensemble consolidé	**-458**	**- 3 861**	**-2 196**	**20**	**-1 685**
Dont part revenant aux minoritaires	-24	4		4	
Dont Résultat Net Part du Groupe	**-434**	**-3 865**	**-2 196**	**16**	**-1 685**

- **Informations financières normatives pro forma annuelles au 31 décembre 2013**

(en milliers d'euros)	Informations financières Normatives pro forma sur 12 mois 31/12/2013	Activité DHM sur 9 mois 30/09/2013	Activité DPFD sur 6 mois 30/06/2013	Groupe Henri Maire Informations financières normatives 31/12/2013
Ventes de marchandises	48 960	19 607	2 624	26 729
Autres produits de l'activité	788			788
Produits des activités ordinaires	**49 748**	**19 607**	**2 624**	**27 517**
Coût des marchandises vendues	-26 932	-15 195	-834	-10 903
Marge commerciale	**22 816**	**4 412**	**1 790**	**16 614**
Charges de personnel	-14 554	-2 299	-1 164	-11 091
Autres charges et produits opérationnels courants	-6 148	- 1 899	-430	-3 819
Impôts et taxes	-1 691	-367	-99	-1 225
Résultat opérationnel courant avant amortissement et provisions	**423**	**-153**	**97**	**479**
Charges nettes liées aux amortissements et provisions	- 1497	-540	-2	-955
Résultat opérationnel courant	**-1 074**	**-693**	**95**	**-476**
Autres charges et produits opérationnels non courants	-759	**40**	**-74**	-725
Incidences des variations de périmètre	-420			-420
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	-37			-37
Résultat opérationnel	**-2 290**	**-653**	**21**	**-1 658**
Coût de l'endettement net	-707	-247	-1	-459
Résultat des activités avant impôts	**-2 997**	**-900**	**20**	**-2 117**
Impôts sur les bénéfices	-42	-42	0	
Résultat net de l'ensemble consolidé	**-3 039**	**-942**	**20**	**-2 117**
Dont part revenant aux minoritaires	-18		4	-22
Dont Résultat Net Part du Groupe	**-3 021**	**-942**	**16**	**-2 095**

D. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (EXTRAITS)

Les comptes consolidés résumés du premier semestre 2014 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes consolidés qui ont été établis par le Conseil d'Administration de la société mère, société anonyme de droit français domiciliée à Boichaîlles – 39600 ARBOIS.

La société Henri MAIRE est cotée sur Euronext, compartiment C.

1. COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE ET L'ORGANISATION DU GROUPE HENRI MAIRE AU 1er SEMESTRE 2014

Fin mai 2010, la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT a pris le contrôle de la société HENRI MAIRE par l'acquisition du bloc majoritaire détenu jusqu'alors par les actionnaires historiques d'HENRI MAIRE SA. Afin d'accompagner la reprise de son activité, la dette financière du Groupe a été restructurée lors de ce changement de contrôle.

Depuis cette date, un plan de développement a été lancé, qui a vu l'acquisition en 2013 de la société DPFD et des actifs de la société Cottin Frères. Afin de financer ce plan de développement, le capital du Groupe a été fortement augmenté et réorganisé pour accueillir le groupe Boisset à hauteur de 32,97%.

1.1 ORGANISATION DU GROUPE AU 30 JUIN 2014.

1.1.1 Intégration des nouvelles activités opérationnelles reprises en 2013

Au cours de l'exercice 2013, dans le cadre du développement de ces activités, le groupe HENRI MAIRE a procédé à deux opérations de croissance externe.

- **Prise de contrôle de la société DPFD**

Le Groupe a pris le contrôle de la société Dufouleur Père et Fils Distribution (DPFD) le 27 juin 2013 par l'acquisition pour un montant de 1 250 k€ de 80 % des titres composant le capital de ladite société. L'acquisition des 20 % restants est intervenue en juillet 2014 (cf. infra).

La société DPFD commercialise essentiellement des vins de Bourgogne, notamment sous les marques Dufouleur et Domaine Barbier. Elle a réalisé sur l'exercice 2013 un chiffre d'affaires de 5 511 k€ et contribue à hauteur de 2 190 k€ au chiffres d'affaires consolidé du Groupe au 30 juin 2014.

Cette acquisition a été financée par l'émission d'un emprunt obligataire avec de bons de souscription en actions (cf. infra).

- **Reprise des actifs du Groupe COTTIN**

Le Groupe a repris, par l'intermédiaire de sa filiale à 100% DOMAINES HM (DHM), en date du 30 septembre 2013, l'intégralité des actifs opérationnels nécessaires à l'exploitation des activités du Groupe COTTIN FRERES, en particulier les marques LABOURE ROI et NICOLAS POTEL ainsi que l'usine de production et d'emballage basée à Nuits Saint Georges.

Cette transaction a été réalisée pour un montant de 10 950 k€ (prix définitif arrêté au 17 octobre 2013).

Le Groupe COTTIN FRERES commercialise essentiellement des vins de Bourgogne, notamment sous les marques LABOURE ROI et NICOLAS POTEL, trois-quarts de cette activité étant réalisée à l'export, dont une grande partie au Japon et au Royaume-Uni.

Le Chiffre d'affaires annuel des activités acquises au cours de l'année 2013 a été de 29 200 k€. La société DHM contribue à hauteur de 8 048 k€ au chiffre d'affaires consolidé du Groupe au 30 juin 2014.

Dans le cadre des accords avec le Groupe COTTIN FRERES, le prix de cession des actifs repris par le Groupe HENRI MAIRE a été payé selon les modalités suivantes :

- A concurrence de 6 000 k€ à la date de réalisation de la reprise. Cette somme payée le 30 septembre a été financée via un prêt de 8 000 k€ consenti par le Groupe BOISSET. Ce prêt a été compensé en date du 29 novembre 2013 dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire réservée, sur la base d'un prix de 2,17 € par action HENRI MAIRE émise (cf. infra) ;

- Le solde du prix de cession a été payé sous la forme d'un billet à ordre émis par la société DOMAINES HM à échéance du 6 janvier 2014 et avalisé par le Groupe BOISSET. Cette seconde échéance de paiement a été financée par un recours à l'endettement pour un montant de 5 000 k€ sous la forme d'un prêt de 5 000 k€ octroyé par le Groupe BOISSET à échéance au 30 septembre 2015 et portant intérêt au taux de 5.5 % (cf. infra).

Les incidences de ces variations de périmètre et des informations financières pro forma sont présentées dans la note 2.6.

1.1.2 Opérations financières liées à l'intégration des nouvelles activités opérationnelles reprises en 2013

Dans le cadre du financement des opérations de croissance externe mentionnées ci-dessus, plusieurs opérations financières avaient affecté les fonds propres du Groupe sur l'exercice 2013 :

- Réalisation d'une augmentation de capital en numéraire réservée au Groupe BOISSET sur la base d'un prix de 2,17 € par action HENRI MAIRE émise (prime d'émission incluse), soit un accroissement des fonds propres du Groupe de 8 000 k€;

- Réalisation d'une augmentation de capital pour un montant global de 3 805 k€ (prime d'émission incluse) réalisée à hauteur de 3 500 k€ par l'incorporation d'une partie du compte courant de l'actionnaire principal, la société HENRI MAIRE DEVELOPPEMENT et par des souscriptions d'actionnaires réalisées sur le marché boursier pour le complément ;

- Emission, dans le cadre de la prise de contrôle de la société DPFD, d'un emprunt obligataire à échéance du 27 juin 2019 avec Bons de Souscription en Actions (BSA) sur deux tranches d'émission correspondant à 780 388 titres obligataires de valeur nominale de 2 €, soit un montant total de 1 560 k€. Le prix d'exercice des BSA a été fixé à 2 € de valeur par action HENRI MAIRE souscrite et les obligations sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 4,5 %. La première tranche a été émise le 29 novembre 2013 et a porté sur 624 254 obligations, soit un montant de 1 248 k€ au 31 décembre 2013.

La seconde tranche doit être émise au profit du groupe BOISSET en juillet 2014 dans le cadre du rachat du solde des actions DPFD (cf. infra).

A l'issue de ces opérations la société HENRI MAIRE DEVELOPPEMENT détient 60.65 % du capital social de la société HENRI MAIRE et le Groupe BOISSET détient 32.97 % du capital social (avant prise en compte de la dilution liée aux BSA de l'emprunt obligataire).

Aucune opération affectant les fonds propres du Groupe n'a été réalisée sur le semestre et la répartition du capital demeure inchangée.

Les autres opérations financières intervenues sur le 1er semestre 2014 reflètent les effets des accords et des actions mis en place pour financer la reprise et le développement des activités opérationnelles intégrées au cours de l'exercice 2013.

Les principales opérations de financement intervenues sur le semestre sont les suivantes :

- Financement du solde du prix d'acquisition des actifs du Groupe COTIN FRERES sous la forme d'un prêt de 5 000 k€ octroyé par le Groupe BOISSET à échéance au 30 septembre 2015 et portant intérêt au taux de 5.5 %. Ce prêt a été mis en place le 6 janvier 2014.
  En garantie de ce prêt, HENRI MAIRE a nanti les titres de la filiale DHM qui a acquis les fonds de commerce NICOLAS POTEL et LABOURE ROI ;

- Apports complémentaires en compte courant de la part de l'actionnaire principal, la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT pour un montant de 1 029 k€, portant ainsi le compte-courant de la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT à 2 689 k€, et de la part du Groupe BOISSET pour un montant de 422 k€ portant ainsi le compte-courant du Groupe BOISSET à 622 k€.

1.2 EVENEMENTS POSTERIEURSAU 30 JUIN 2014

- **Exercice de l'option d'achat de 20 % du capital de la société DPFD**

Conformément aux accords conclus lors de la prise de contrôle de la société DPFD en juin 2013, le Groupe HENRI MAIRE a exercé le 4 juillet 2014 son option d'achat portant sur 2 223 actions représentant les 20 % restants du capital de la société DPFD. Ainsi, à l'issue de cette opération, le Groupe détient 100 % du capital de la société DPFD.
Cette transaction a été intégralement financée par l'émission de la seconde tranche de l'emprunt obligataire avec Bons de Souscription en Actions (BSA) qui portera sur 156 134 obligations de valeur nominale de 2 €, soit un montant total de 312 k€. Cette émission est réservée en totalité au Groupe BOISSET.

- **Levée de l'option de vente portant sur 20 % du capital de la SCI DU JURA**

Dans le cadre de la reprise des actifs du Groupe COTTIN, la SCI DU JURA, dont le capital social est détenu par le Groupe BOISSET (80 %) et par le Groupe HENRI MAIRE (20 %), a acquis les actifs immobiliers dudit Groupe moyennant un prix de 1 898 k€.
Conformément aux accords conclus dans le cadre de cette transaction, le Groupe HENRI MAIRE a notifié auprès du Groupe BOISSET, le 15 juillet 2014, la levée de son option de vente portant sur les
20 % du capital de la SCI DU JURA. La valeur de la quote-part de capital détenue par le Groupe HENRI MAIRE est de 510 k€.

Ainsi, les comptes consolidés du 1er semestre 2014 ont été établis par référence à cet environnement en se fondant sur une hypothèse de continuité d'exploitation, en prenant en considération les modalités de financement et les actions mises en place pour assurer le développement des activités opérationnelles du Groupe.

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés résumés du premier semestre 2014 sont établis en conformité avec la norme IAS 34 et les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards) ainsi que les IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) les interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté. Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les périodes présentées.

Les comptes semestriels sont établis selon les mêmes règles et méthodes que celles retenues pour la préparation des comptes annuels.

2.1.1 Evolution en 2014 du référentiel comptable applicable au Groupe.

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2014

Les normes applicables à HENRI MAIRE à compter du 1er janvier 2014 sont principalement les normes IFRS 10 "Etats financiers consolidés", IFRS 11 "Accords conjoints" et IFRS 12 "Informations à fournir sur les participations dans les autres entités", sur la consolidation. Celles-ci redéfinissent la notion de contrôle exercé sur une entité, supprimant la possibilité d'utiliser l'intégration proportionnelle pour la consolidation des entités sous contrôle conjoint, seule la méthode de consolidation par mise en équivalence étant admise, et complétant les informations requises dans l'annexe aux comptes consolidés.

L'application de ces textes n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe, car aucune entité n'est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les autres normes dont l'application est obligatoire en 2014 sont les suivantes :

- Amendement à IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et coentreprises ». IAS 28 a été modifié pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10 "Etats financiers consolidés", IFRS 11 "Accords conjoints" et IFRS 12 "Informations à fournir sur les participations dans les autres entités" ;
- Amendement à IAS 32 « Instruments financiers : Présentation - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ».

Ces normes n'ont pas d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Normes, interprétations et amendements dont l'application sera obligatoire après 2014

Les normes applicables à HENRI MAIRE à compter du 1er janvier 2015 sont les suivantes :

- L'interprétation IFRIC 21 relative à la comptabilisation des droits et des taxes ;
- L'amendement d'IAS 19 relatif à la comptabilisation des contributions des employés aux

régimes post-emploi.

L'application de ces normes n'aura pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Autres évolutions normatives
Le Groupe est informé de la publication d'amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 41 « Agriculture » intitulés « Agriculture : actifs biologiques producteurs ».
Ces amendements modifient l'information financière pour les plantes productrices telles que la vigne. Ces plantes productrices sont actuellement incluses dans les actifs biologiques, placées dans le champ d'application de la norme IAS 41, et évaluées à leur juste valeur à la clôture de l'exercice. Ces actifs biologiques producteurs devront être comptabilisés de la même façon que les immobilisations corporelles selon IAS 16, au lieu d'IAS 41. Les produits issus de ces actifs biologiques producteurs restent en revanche dans le champ d'application d'IAS 41.
Inclure ces actifs biologiques producteurs dans le champ d'application d'IAS 16 permet de les évaluer soit selon le modèle du coût (comptabilisation au prix de revient et amortissement sur la durée d'utilisation) soit selon le modèle de la réévaluation (réévaluation comptabilisée en capitaux propres et non plus en résultat).

2.2 BASES D'EVALUATION, JUGEMENTS ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

2.2.1 Principes généraux d'établissement des comptes consolidés

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des terres à vignes, des actifs biologiques et de certaines dettes financières qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur *(cf. note 2.2.2).*

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan et du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations.
Les estimations et hypothèses significatives réalisés par la société pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- L'évaluation des engagements de retraite *(note 2.7.11)* ;
- La valorisation des terres à vignes et des actifs biologiques *(note 2.7.3 et note 2.7.5)* ;
- Les tests de dépréciation des Goodwill et des immobilisations incorporelles (*note 2.7.4*) ;
- Les provisions pour dépréciation des stocks *(note 2.7.7)* et des créances clients *(note 2.7.8)* ;
- Les dettes financières renégociées et l'emprunt obligataire avec Bons de Souscription en Actions *(note 2.7.13).*

Ces hypothèses, estimations ou appréciations, établies sur la base d'informations ou de situations existant à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité

2.2.2 Evaluation à la juste valeur

La juste valeur (ou valeur de marché) correspond, pour les actifs, au prix de vente qui serait obtenu en cas de cession et, pour les passifs, au montant qui serait versé pour les transférer, ces transactions hypothétiques étant conclues dans des conditions de négociation normales.

	Modalités de détermination de la juste valeur (niveau dans la hiérarchie de juste valeur définie par IFRS 13 Evaluation à la juste valeur)	Montants enregistrés à la date de fin de période
Terres à vignes	Sur la base d'une valeur de marché résultant d'une expertise indépendante réalisée par la SAFER (niveau 2). Voir Note 2.7.3.	Note 3.1
Actifs biologiques	Sur la base d'une valeur de marché résultant d'une expertise indépendante réalisée par la SAFER (niveau 2). Voir Note 2.7.5.	Note 3.2
Production récoltée (raisins)	Sur la base des prix d'achat de raisins équivalents sur les secteurs considérés à leur valeur de transaction respective selon la nature de leur provenance (niveau 2). Voir Note 2.7.7.	Note 3.3
Dettes financières renégociées	Sur la base de données de marché à partir d'un taux d'intérêt effectif estimé compte tenu du profil de risque du Groupe au moment de la renégociation de la dette bancaire (niveau 3). Voir note 2.7.13.	Note 4.3
Emprunt obligataire (OBSA)	Sur la base d'un taux d'intérêt effectif estimé compte tenu du profil de risque du Groupe (niveau 3). Voir note 2.7.13.	Note 4.3

Les actifs et passifs évalués à leur juste valeur lors de chaque clôture sont les suivants :

Aucun autre actif ou passif n'a été réévalué à sa valeur de marché à la date de clôture.

2.3 METHODES DE CONSOLIDATION

Les entités dans lesquelles HENRI MAIRE exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, en droit ou en fait, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle existe lorsque la société HENRI MAIRE a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité faisant l'objet d'un investissement.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.
Le Groupe ne consolide pas de sociétés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.
Le Groupe ne consolide pas de sociétés selon la méthode de mise en équivalence au 30 juin 2014 *(cf. note 2.6).*

Les états financiers des entités contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Toutes les transactions et positions internes sont éliminées en consolidation en totalité pour les sociétés consolidées par intégration globale.

2.4 HARMONISATION DES METHODES COMPTABLES

Les états financiers des filiales sont établis sur la même période comptable que celle de la société mère.
Des règles et méthodes identiques sont appliquées pour toutes les sociétés du Groupe.

2.5 METHODES DE CONVERSION

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions. Les dettes et créances en devises sont converties au cours de clôture. Les pertes et profits résultent de la conversion des soldes concernés au cours en vigueur au 30 juin 2014.

2.6 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

HENRI MAIRE	SA	Arbois	625580279	Commerce vins	100,00	100,00	IG
DOMAINES HENRI MAIRE	SCV	Arbois	778539430	Exploitation vignes	100,00	100,00	IG
DOMAINE DE MONTFORT	SCV	Arbois	382708279	Gestion de patrimoine viticole	100,00	100,00	IG
DOMAINE BREGAND	SCV	Arbois	439455304	Exploitation vignes bio	100,00	100,00	IG
PIROU	SARL	Arbois	317962942	Commerce vins	100,00	100,00	IG
GEVIN	SARL	Paris	626580120	Commerce vins	100,00	100,00	IG
DHERBEY	SARL	Arbois	762202202	Commerce vins	100,00	100,00	IG
TISSOT	SARL	Voiteur	312480064	Commerce vins	100,00	100,00	IG
DPFD	SAS	Nuits St Georges		Commerce vins	79,99	100,00	IG
DHM	SAS	Nuits St Georges		Commerce vins	100,00	100,00	IG

SCV : Société civile viticole,
IG : méthode d'intégration globale

Le périmètre de consolidation n'a pas évolué sur la période.

Le Groupe HENRI MAIRE a notifié auprès du Groupe BOISSET, le 15 juillet 2014, la levée de son option de vente portant sur les 20 % du capital social de la SCI DU JURA. Cette société n'a donc pas été consolidée au 30 juin 2014.

Les informations financières pro forma au 30 juin 2014 concernant les variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2013 *(cf. note 1.1sur l'intégration des activités opérationnelles reprises en 2013)* sont présentées dans le présent rapport dans la partie C intitulée **¨INFORMATION FINANCIERE PRO FORMA¨.**

2.7 METHODES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les principes comptables appliqués par le groupe au 30 juin 2014 sont identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2013.

2.7.1 Goodwill

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise ou de l'acquisition de titres de sociétés, le coût d'acquisition est affecté aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis évalués à leur juste valeur conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée. L'écart résiduel constaté entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs représente le goodwill. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Goodwill ». Si cet écart est négatif (Badwill), il est inscrit immédiatement en résultat.

Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un écart d'acquisition partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un écart d'acquisition complet. Dans le cas d'une option pour la méthode de l'écart d'acquisition complet, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un écart d'acquisition sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

L'acquéreur dispose d'un délai maximal de 12 mois, à compter de la date d'acquisition, pour déterminer de manière définitive la juste valeur des actifs et passifs éventuels acquis.

Pour le Groupe HENRI MAIRE, lors de la prise de contrôle d'une entreprise du secteur vitivinicole, les écarts d'évaluation calculés suite à la prise en compte à leur juste valeur des actifs et passifs sont affectés principalement aux stocks de vins et alcools et aux actifs incorporels représentatifs de la valeur des marques acquises conjointement avec d'autres actifs incorporels nécessaires à leur exploitation (en particulier les contrats d'approvisionnement en vins et les fichiers clientèle). L'écart résiduel correspondant aux perspectives de résultat des entités acquises est comptabilisé en Goodwill.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans le coût d'acquisition à leur juste valeur dès la date d'acquisition.

IFRS 3 révisée modifie le traitement des impôts différés actifs puisqu'elle impose de reconnaître en produit les impôts différés actifs qui n'auraient pas été reconnus à la date d'acquisition ou durant la période d'évaluation.

Les goodwill sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur, conformément à IFRS 3 Révisée et IAS 36, « Dépréciation d'actifs ».

Les goodwill ne sont pas amortis et ils font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés.

Au 30 juin 2014, ce poste est principalement constitué par :

- Le goodwill lié à la prise de contrôle de la société DPFD en juin 2013 pour un montant de 73 k€,
- Et les fonds de commerce historiques exploités par le Groupe pour un montant de 32 k€.

2.7.2 Immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est un élément non monétaire sans substance physique qui doit être à la fois identifiable, et contrôlé par l'entreprise du fait d'évènements passés et porteurs d'avantages économiques futurs. Un actif incorporel est identifiable s'il est séparable de l'entité acquise ou s'il résulte de droits légaux ou contractuels.

Une immobilisation incorporelle acquise lors d'un regroupement d'entreprises peut être séparable, mais uniquement conjointement avec une immobilisation corporelle ou incorporelle liée. Dans de tels cas, l'acquéreur comptabilise le groupe d'actifs comme un seul actif séparément du goodwill si les justes valeurs individuelles des actifs du groupe ne peuvent être évaluées de façon fiable.
Ainsi, lors d'un regroupement d'entreprise, le Groupe comptabilise séparément du goodwill les actifs incorporels représentatifs de la valeur des noms commerciaux et marques acquis conjointement avec d'autres actifs incorporels nécessaires à leur exploitation commerciale (en particulier les contrats d'approvisionnement en vins et les fichiers clientèle). Seules les marques, les noms commerciaux et les enseignes acquis, individualisables et de notoriété reconnue sont inscrits à l'actif, selon leur valeur de marché ou de transaction à la date de leur acquisition.
Ces noms commerciaux et marques sont étroitement associés aux différentes appellations, par zone géographique, produites ou acquises par le Groupe et distribuées par l'intermédiaire de ses différents réseaux de distribution (ventes à domicile, GMS) et à l'international. Ces actifs incorporels sont considérés, en raison de leur nature, comme des actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminable sont amorties linéairement sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue. Pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, principalement les marques, enseignes et noms commerciaux, des tests de perte de valeur sont réalisés au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés.

Les coûts d'acquisition ou de développement de fichiers clientèle engagés depuis le 1er janvier 2010 sont immobilisés.

Ainsi, les immobilisations incorporelles du Groupe sont essentiellement constituées au 30 juin 2014 :

- De logiciels informatiques et des fichiers clientèle comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition. Les logiciels informatiques sont amortis sur une durée d'un an et les fichiers clientèle sur une durée de trois ans. Ces immobilisations incorporelles représentent un montant net de 620 k€,
- Et de noms commerciaux et marques acquis dans le cadre de la prise de contrôle de la société DPFD (1 510 k€) et de la reprise des activités opérationnelles du Groupe COTTIN par la société DHM (800 k€).

2.7.3 Immobilisations corporelles (hors actifs biologiques)

Les immobilisations corporelles (hors actifs biologiques) du Groupe HENRI MAIRE correspondent essentiellement aux terres à vignes, constructions, matériels et installations destinés à l'activité de production, d'élevage et de distribution des vins acquis ou issus du vignoble exploité par le Groupe.

La valeur brute des immobilisations corporelles à l'exception des terres à vignes est constituée de leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des pertes de valeurs constatées depuis leur date d'acquisition. Le Groupe applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Les actifs financés par contrat de location financement sont immobilisés.

La durée d'amortissement correspond à la durée d'utilisation des actifs immobilisés. Cette durée d'utilisation fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle à l'échéance.

Les durées d'utilité estimées par le Groupe pour les immobilisations corporelles et leurs composants sont les suivantes :

Nature des immobilisations et des composants	Durée d'utilité estimée
Gros œuvre des bâtiments	30 ans
Second œuvre des bâtiments industriels	15 ans
Second œuvre des bâtiments administratifs	10 ans
Etanchéité (toitures et bardages) des bâtiments industriels	15 ans
Etanchéité (toitures et bardages) des bâtiments administratifs	10 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de bureau	5 ans

Le mode linéaire a été retenu comme mode d'amortissement.

Dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît ou dans l'hypothèse où des circonstances laissent à penser qu'une immobilisation corporelle a pu se déprécier au point de ne plus avoir une valeur au moins égale à la valeur nette inscrite au bilan, un test de dépréciation sera effectué spécifiquement.

Terres à vignes

Depuis le 1er janvier 2012, les terres à vignes, qui étaient classées auparavant dans le poste ¨Actifs biologiques¨ (se référer à la note 2.7.5), sont comptabilisées et évaluées à leur juste valeur conformément à la norme IAS 16.31- 42. Cette valeur résulte d'une expertise indépendante réalisée par la SAFER. Le passage à la norme IAS 16 modèle de la réévaluation a eu pour conséquence d'inscrire l'écart entre le coût d'acquisition historique et la valeur de marché en capitaux propres, en « Écarts de réévaluation ». Si, à la suite de cette réévaluation, la valeur comptable de ces actifs diminue, cette diminution doit être comptabilisée en résultat. Toutefois, une réévaluation négative doit être directement imputée en capitaux propres sous la rubrique écart de réévaluation dans la mesure où l'écart de réévaluation présente un solde créditeur pour ces mêmes actifs.

La juste valeur des terres à vignes a été révisée au 31 décembre 2013 et une nouvelle expertise du domaine exploité par le Groupe a été réalisée selon les mêmes modalités que celles décrites ci-avant. Ainsi au 31 décembre 2013, la valeur d'expertise des terres à vignes s'élevait à 1 732 k€ et un écart de réévaluation d'un montant de 1 088 k€ a été comptabilisé en capitaux propres.

Cette juste valeur des terres à vignes n'a pas été révisée au 30 juin 2014.

2.7.4 Modalités de réalisation des tests de dépréciation des actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS 36, des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît ou lorsque des évènements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue et au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, principalement les noms commerciaux, marques, enseignes et goodwill.

Une dépréciation de l'actif est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient inférieure à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'une immobilisation correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur

d'utilité. La dépréciation, imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, est comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels ».

La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs et qui sont déterminés au niveau de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) ou du regroupement d'UGT à laquelle se rattache l'immobilisation testée. Les UGT correspondent à des regroupements d'actifs générant des flux de trésorerie indépendant des flux générés par les autres UGT.
La juste valeur correspond au prix de cession qui pourrait être obtenu par le Groupe par référence à des transactions similaires récentes réalisées à des conditions normales de marché, diminuée des coûts de sortie.

Le Groupe est organisé par secteur d'activité opérationnel, un secteur d'activité correspondant aux marques et noms commerciaux exploités par le Groupe en fonction de ses différents circuits de distribution (se référer à la note 2.7.17 sur l'information sectorielle). Les actifs corporels et incorporels ont été affectés à ces différents secteurs d'activité.
Les flux de trésorerie sont déterminés au niveau de ces secteurs d'activité en se fondant sur des données économiques caractéristiques de l'activité concernée (réseau de distribution, chiffre d'affaires hors taxes France et export, marge brute et résultat opérationnel courant).

Les marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie ainsi que les goodwill sont principalement issus des variations de périmètre de l'exercice 2013. En conséquence, ces actifs incorporels ont été maintenus à leur valeur de transaction au 31 décembre 2013 compte tenu du caractère récent de ces opérations de croissance externe.
Il n'a pas été enregistré de dépréciation au cours du premier semestre 2014, aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié.

2.7.5 Actifs biologiques

Les vignes exploitées pour les vins produits par le Groupe, sont des actifs biologiques au sens d'IAS 41 Agriculture.

Cette norme IAS 41 préconise l'évaluation des actifs biologiques immobilisés lors de leur comptabilisation initiale et à chaque date de clôture, selon la méthode de la juste valeur diminuée des coûts estimés au point de vente, sauf lorsque la juste valeur ne peut être mesurée de manière fiable.

Conformément à cette norme, les vignes exploitées par le Groupe directement en qualité de propriétaire ou indirectement en vertu d'un bail rural ont été valorisés à leur juste valeur.

Afin de fournir une information plus fiable et plus pertinente, les hypothèses et les modalités retenues pour la détermination de la juste valeur des vignes ont été révisées sur l'exercice 2012.

Depuis le 1er janvier 2012, la valeur de marché des vignes résulte d'une expertise indépendante réalisée par la SAFER qui permet de distinguer spécifiquement la valeur des vignes de celle des terres à vignes. Ainsi, les vignes sont évaluées à la date de clôture à leur juste valeur en appliquant à la dite valeur un abattement de 15 % correspondant aux coûts estimés de commercialisation.
La juste valeur des vignes a été révisée au 31 décembre 2013 et une nouvelle expertise a été réalisée selon les mêmes modalités que celles décrites ci-avant.
Ainsi au 31 décembre 2013, la valeur d'expertise des terres à vignes s'élevait à 4 168 k€, soit une incidence de 37 k€ comptabilisée dans le résultat de l'exercice 2013.

Les hypothèses retenues pour la détermination de la juste valeur des vignes exploitées par le Groupe n'ont pas été révisées au 30 juin 2014. La juste valeur des actifs biologiques est donc identique à celle retenue au 31 décembre 2013.

Conformément aux normes IAS 1 et IAS 41, le Groupe présente séparément dans le corps de son bilan la valeur comptable de ses actifs biologiques.
La variation de la juste valeur des actifs biologiques est identifiée et présentée sur une ligne distincte du compte de résultat.

2.7.6 Actifs financiers non courants

Les titres de participation des sociétés non consolidés sont valorisés à leur juste valeur. S'agissant de sociétés non cotées et de participations minoritaires, leur coût d'acquisition a été assimilé à leur juste valeur.

Les dépôts de garantie et loyers d'avance et autres créances à plus d'un an ont été conservés à leur valeur nominale, leur actualisation étant parfaitement négligeable.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et lorsque des évènements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'intervenir.

2.7.7 Stocks et en-cours

À l'exception des vins produits par le Groupe (cf. infra), les stocks sont comptabilisés à leur coût de revient, hors frais financiers. Le prix de revient est constitué du coût de production (produits finis), ou du prix d'achat majoré de l'ensemble des coûts d'achat et des coûts d'approvisionnement diminués de l'ensemble des avantages obtenus des fournisseurs ; il ne peut excéder la valeur nette de réalisation.

Pour les vins produits pour le Groupe, selon la norme IAS 41, la production agricole récoltée à partir des actifs biologiques doit être évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés au point de vente au moment de la récolte.
La norme ne fait pas de distinction entre les entreprises qui vendent leur récolte en l'état et celles qui incorporent cette récolte à leur propre production.

En conséquence les stocks de vins produits par le Groupe sont valorisés selon les principes suivants :

- Les raisins sont incorporés au coût de production des stocks à leur juste valeur à la date de récolte conformément à la norme IAS 41; cette juste valeur des raisins est estimée par référence à un prix de marché sur le secteur (Niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur définie par IFRS 13). Ainsi les raisins sont valorisés à leur valeur de transaction respective selon la nature de leur provenance (apports extérieurs ou vins produits par le Groupe) et en fonction des catégories de produits qui découlent de la récolte,
- Le processus de production du vin, à partir de ces raisins est ensuite valorisé à son coût conformément à la norme IAS 2 ; en application de la norme IAS 2, ce coût doit comprendre tous les coûts d'achats, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks sur le lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent. Ainsi, les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré. Les frais de cave sont incorporés au coût de revient. Les frais financiers sont exclus de la valorisation.

Compte tenu du processus de vieillissement nécessaire aux différentes catégories de vins produits par le Groupe, la durée de détention de ces stocks est le plus souvent supérieure à un an. Ces stocks restent classés en actifs courants selon l'usage de la profession.

La norme IAS 23 amendée sur la capitalisation des coûts d'emprunt, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, n'a pas modifié le calcul du coût de revient des stocks des activités Vins et Spiritueux, les biens produits "en grande quantité de manière répétitive" n'entrant pas dans son champ d'application.

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette réalisation. Une provision pour dépréciation est constatée pour les stocks dont la valeur vénale est inférieure à leur valeur comptable.

Cette valeur de réalisation est déterminée en appliquant pour chaque millésime et chaque nature de produit commercialisé en stock un taux progressif de décote en prenant en considération d'une part la qualité des produits concernés et d'autre part les perspectives d'écoulement des stocks de vins selon leur nature.

2.7.8 Créances clients

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire fondée sur la probabilité de leur recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

Pour les créances clients particuliers France Henri Maire, la provision constituée prend en compte les risques de non-recouvrement sur l'ensemble des ventes réalisées. Elle est calculée en fonction de l'antériorité des créances. Pour les créances nées au cours de l'exercice, la provision est déterminée statistiquement en fonction des pertes constatées lors des exercices précédents.

Pour les autres créances clients France et Export, les provisions sont établies de façon individualisée dès que des difficultés de recouvrement apparaissent.

2.7.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement des liquidités en comptes courants bancaires et les placements monétaires immédiatement disponibles dont la durée est inférieure à 3 mois et dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

Les découverts sont exclus de la notion de « trésorerie et équivalents de trésorerie » et sont comptabilisés en tant que dettes financières courantes.

2.7.10 Actions propres

Conformément à la norme IAS 32, toutes les actions propres détenues par le <groupe Henri MAIRE sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres et sont exclues du nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Aucun gain ou aucune perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de la cession, de la dépréciation ou de l'annulation de ces actions propres.

2.7.11 Provisions et autres passifs non courants

Ils sont constitués des engagements de retraite et des dettes d'exploitation à plus d'un an.

Engagements de retraite

En vertu des obligations légales, le Groupe participe à des régimes obligatoires à travers des régimes à cotisations définies. Dans ce cadre, la société n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations. Celles-ci sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice.

Par ailleurs, la norme IAS 19 impose la prise en compte au bilan consolidé de tous les avantages liés au personnel. Elle s'applique principalement aux pensions de retraite.

Les engagements de retraite font l'objet d'une provision inscrite en « Provisions et autres passifs non courants ». Cette provision est égale à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils pourront prétendre lors de leur départ à la retraite après déduction le cas échéant des fonds garantis dans le cadre d'un contrat d'assurance. Elle s'élève au 30 juin 2014 à 1 172 k€.

La détermination de l'engagement résulte de la méthode des unités de crédit projetées qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel ainsi que des hypothèses de revalorisation et d'actualisation, afin de déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies.

Depuis le 1er janvier 2013, les écarts actuariels ne sont plus comptabilisés directement au compte de résultat. Le Groupe a enregistré l'incidence de la portion des engagements envers le personnel issue des écarts actuariels en contrepartie des capitaux propres.

Les hypothèses d'évaluation sont détaillées en note 4.2.

Dettes d'exploitation à plus d'un an

Ce poste est constitué de la dette sur les apports des viticulteurs qui ont laissé le soin à la SA Henri MAIRE d'élever leur récolte. Ils sont rémunérés soit en vin, soit en coût actualisé du vieillissement pour un montant de 147 k€ au 30 juin 2014.

2.7.12 Provisions courantes

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, dont il résultera pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsque la date de réalisation de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat de l'exercice.

Les litiges sont provisionnés à hauteur des risques estimés par le groupe en se fondant sur une analyse au cas par cas et en fonction des informations disponibles.

Au 30 juin 2014, ce poste est principalement constitué par une provision d'un montant de 302 k€ pour un redressement suite à un contrôle URSSAF.

2.7.13 Dettes financières

Les dettes financières sont ventilées entre :

- Emprunts et dettes financières long terme (pour la partie des dettes supérieures à 1 an), qui sont classés en passifs non courants.

  Ce poste intègre notamment :

  - les avances en compte-courant de l'actionnaire principal, la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT, pour un montant nominal de à 2 689 k€ ;
  - les avances en compte-courant du Groupe BOISSET pour un montant nominal de 622 k€ ;

- et le prêt d'un montant de 5 000 k€ octroyé par le Groupe BOISSET à échéance au 30 septembre 2015 et portant intérêt au taux de 5.5 %. Ce prêt a été mis en place le 6 janvier 2014.

- Emprunts et dettes financières court terme qui intègrent la part à moins d'un an des emprunts et dettes financières à long terme et sont classés en passifs courants.

Dettes financières renégociées

Afin de financer le plan de redressement du Groupe et d'accompagner la reprise de son activité, la dette financière du Groupe a été restructurée en 2011 et 2012.

Cette restructuration de la dette bancaire du Groupe a été effectuée avec l'ensemble des établissements bancaires.

La dette bancaire du Groupe a été enregistrée, selon les modalités suivantes :

- La dette bancaire du Groupe, ayant fait l'objet d'un échéancier renégocié pour un montant de 5 146 k€ au 31 décembre 2012, a été enregistrée aux conditions de marché, à sa juste valeur, conformément à la norme IAS 39, sur la base d'un taux d'intérêt estimé compte tenu du profil de risque du Groupe au moment de la renégociation.

  Le taux d'intérêt effectif de la dette a été déterminé par référence aux conditions du dernier avenant signé le 21 février 2012.

  Cette analyse a conduit le Groupe à retenir un taux d'intérêt effectif de 4.5 % pour le calcul de la juste valeur de la dette correspondant au taux d'intérêt convenu pour les financements ayant fait l'objet d'un échéancier renégocié.

- Les autres données constitutives de la restructuration du passif bancaire n'ont pas fait l'objet de retraitement.

  Les dettes abandonnées par les établissements bancaires en 2010 avec clause de retour à meilleure fortune ne présentent pas un caractère significatif (657 k€) et sont liées à la survenance d'évènements futurs incertains. En conséquence, ces dettes n'ont pas été évaluées et enregistrées au passif du bilan consolidé. Les abandons de créances avaient été comptabilisés en produits opérationnels non courants au 31 décembre 2010. Un traitement comptable identique a été appliqué pour les nouveaux abandons de créances d'un montant de 2 000 k€ consentis par les organismes bancaires avec clauses de retour à meilleure fortune dans le cadre de l'avenant signé le 21 février 2012. En effet, les conditions dans lesquelles ces clauses seraient applicables ne sont pas réunies à la date du présent rapport. Cette situation sera réexaminée périodiquement étant précisé que les éventuels effets de ces clauses de retour à meilleure fortune trouveraient à s'appliquer en cas de cession par l'actionnaire principal avant le 31 décembre 2017 du contrôle de la société HENRI MAIRE à un prix par action supérieur à 3.40 €, cette clause étant en tout état de cause plafonnée à un montant de 460 k€.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières sont valorisées au coût amorti, c'est à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Emprunt obligataire avec Bons de Souscription en Actions (OBSA)

Le Groupe a émis un emprunt obligataire à échéance du 27 juin 2019 avec Bons de Souscription en Actions (BSA) sur deux tranches d'émission correspondant à 780 388 titres obligataires de valeur nominale de 2 €, soit un montant total de 1 560 k€. Le prix d'exercice des BSA est fixé à 2 € de valeur par action HENRI MAIRE souscrite et les obligations seront assorties d'un taux d'intérêt annuel de 4,5 %. La première tranche a été émise le 29 novembre 2013 et a porté sur 624 254 obligations, soit un montant de 1 248 k€ au 30 juin 2014.

La seconde tranche de cet emprunt obligataire a été émise en juillet 2014 at a porté sur 156 134 obligations de valeur nominale de 2 €, soit un montant total de 312 k€. Cette émission doit être réalisée avant le 31 juillet 2014.

La composante dette financière de cet emprunt obligataire a été déterminée sur la base d'un taux d'intérêt estimé compte tenu du profil de risque du Groupe. Ainsi, le Groupe a retenu, un taux d'intérêt effectif de 4.5 % correspondant au taux d'intérêt convenu pour les financements ayant fait l'objet d'un échéancier renégocié selon les modalités décrites ci-dessus (taux d'intérêt identique à celui de l'emprunt obligataire émis). Ainsi, la composante « dette financière » s'élève à 1 248 k€ au 30 juin 2014 et correspond à la valeur démission de l'emprunt obligataire. La composante « capitaux propres » représentant le reliquat du produit de l'émission devant être affecté aux BSA présente donc un solde nul.

Dettes financières liées à la reprise des activités opérationnelles Du Groupe COTTIN

Le paiement du solde du prix d'acquisition des actifs du Groupe COTIN FRERES a été financé sous la forme d'un prêt de 5 000 k€ octroyé par le Groupe BOISSET à échéance au 30 septembre 2015 et portant intérêt au taux de 5.5 %. Ce prêt a été mis en place le 6 janvier 2014.

En garantie de ce prêt, HENRI MAIRE a nanti les titres de la filiale DHM qui a acquis les fonds de commerce NICOLAS POTEL et LABOURE ROI.

2.7.14 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition lors de leur comptabilisation initiale. Les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est voté.

Les impôts différés actifs résultant des déficits fiscaux reportables et des différences temporaires ne sont comptabilisés que si leur utilisation est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées.

Au 30 juin 2014, les impôts différés actifs résultant des déficits fiscaux reportables des différentes entités fiscales du Groupe ont été ajustés à hauteur des impôts différés passifs comptabilisés par le Groupe soit un effet d'impôt neutre sur la période.

2.7.15 Produits des activités ordinaires

Les produits sont essentiellement composés de ventes de produits viticoles livrés à la clientèle.
Ils comprennent également des prestations de logistiques assurées par le Groupe et facturées aux clients.

Sont par ailleurs enregistrés en diminution des produits des activités ordinaires, les avantages commerciaux de toutes formes consentis à la clientèle.

2.7.16 Soldes intermédiaires de l'Etat de résultat global consolidé

Coût des marchandises vendues et marge commerciale

Les variations de stocks et les frais de transports et autres frais accessoires sur achats et ventes sont pris en compte en tant que correction du coût des marchandises vendues ainsi que les variations de provisions sur stocks et créances clients pour la détermination de la marge commerciale du Groupe.

Afin de permettre une meilleure appréciation de la performance opérationnelle courante du Groupe, l'incidence de la consommation sur la période de l'écart de réévaluation sur les stocks constaté lors de la reprise des activités opérationnelles du Groupe COTTIN le 30 septembre 2013 pour un montant brut de 3 351 k€, est présentée sur une ligne distinct du compte de résultat dans la rubrique ¨Incidence des variations de périmètre¨ avec les ¨Autres charges et produits opérationnels non courants¨ après le résultat opérationnel courant du Groupe.

Ainsi, la reprise de cet écart de réévaluation au fur et à mesure de la consommation des stocks repris n'a pas d'incidence sur les principaux indicateurs opérationnels courants du Groupe que sont la marge commerciale et le résultat opérationnel courant avant impôt.

Au 30 juin 2014, cet écart de réévaluation a été repris pour un montant de 1 512 k€.

Résultat opérationnel courant

L'activité principale du Groupe est une activité de production et de ventes de vins sous différentes marques et noms commerciaux. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Ce résultat opérationnel courant est retraité des produits ou charges significatifs intervenus pendant la période dont le caractère inhabituels est de nature à affecter l'appréciation de la performance opérationnelle courante du Groupe.
Ces éléments considérés sont alors présentés après le résultat opérationnel courant dans la rubrique ¨Autres charges et produits opérationnels non courants¨, ou le cas échéant sur une ligne distincte de l'Etat de résultat global consolidé.

Ainsi au 30 juin 2014, l'incidence de la consommation sur la période, pour un montant de 1 512 k€, de l'écart de réévaluation sur les stocks constaté lors de la reprise des activités opérationnelles du Groupe COTTIN le 30 septembre 2013, est présentée sur une ligne distinct du compte de résultat dans la rubrique ¨Incidence des variations de périmètre¨ avec les ¨Autres charges et produits opérationnels non courants¨ après le résultat opérationnel courant du Groupe.

Autres charges et produits opérationnels non courants

Les éléments non récurrents significatifs, qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courant du Groupe ont été inclus dans le compte de résultat opérationnel sur la ligne « Autres charges et produits opérationnels non courants ».

Il s'agit en particulier des résultats de cessions d'actifs immobilisés, des éventuelles pertes de valeur constatées sur les marques, noms commerciaux et goodwill relatifs à des participations consolidées. Il s'agit également, s'ils sont significatifs, des coûts de restructuration ou de réorganisation, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courants susceptibles d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

Par ailleurs, au 30 juin 2014, l'incidence de la consommation sur la période, pour un montant de 1 512 k€, de l'écart de réévaluation sur les stocks constaté lors de la reprise des activités opérationnelles du Groupe COTTIN le 30 septembre 2013, est présentée sur une ligne distinct du compte de résultat dans la rubrique ¨Incidence des variations de périmètre¨ avec les ¨Autres charges et produits opérationnels non courants¨ après le résultat opérationnel courant du Groupe.

Variation de la juste valeur des actifs biologiques

Conformément à la norme IAS 41, le profit ou la perte résultant de la variation de la juste valeur des actifs biologiques est inclus dans le résultat net de la période. Cette variation de la juste valeur des vignobles est identifiée et présentée sur une ligne distincte de l'Etat de résultat global consolidé.

Les subventions publiques liées aux actifs biologiques sont également comptabilisées en tant que revenu, dès lors que les subventions considérées sont libérées et leurs conditions d'attribution sont remplies.

2.7.17 Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 - secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources par les décideurs opérationnels (pour le Groupe, les membres du Comité de Direction).

Le Groupe HENRI MAIRE opère dans un seul secteur : la production et la commercialisation de vins sous différents noms commerciaux et différentes marques. L'ensemble de ses actifs est donc consacré à cette activité. Le Groupe est organisé par secteur d'activité, un secteur d'activité correspondant aux marques et noms commerciaux exploités par le Groupe en fonction de ses différents circuits de distribution. Les actifs corporels et incorporels ont été affectés à ces différents secteurs d'activité opérationnels.

Ainsi, les informations présentées par le Groupe sur les différents secteurs d'activités sont ventilées entre les différentes structures opérationnelles qui exploitent les marques et noms commerciaux dont le Groupe est détenteur. Une information par zone géographique est également fournie.

2.7.18 Résultat par actions

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

3 NOTES D'INFORMATION SUR L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE – ACTIF (EXTRAITS)

3.1 GOODWILL, MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31.12.2013	Augmentations	Diminutions	30.06.2014
GOODWILL BRUTS	410			**410**
Pertes de valeurs	305			**305**
GOODWILL NETS (1)	**105**			**105**
NOMS COMMERCIAUX ET MARQUES (2)	2 310			**2 310**
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES (3)	1 553	152		**1 705**
Amortissements et dépréciations	914	171		**1 085**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	**2 949**	**-19**		**2 930**

(1) Goodwill

L'acquisition de DPFD en juin 2013 a donné lieu à la constatation d'un Goodwill d'un montant de 73 k€ dans le bilan consolidé *(se référer à la note 2.6)*. Ce poste est également constitué des fonds de commerce historiques exploités par le groupe (32 k€).

Il n'a pas été enregistré de dépréciation au cours du premier semestre 2014, aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié.

(2) Noms commerciaux et marques

Ce poste est constitué des noms commerciaux et marques acquis dans le cadre de la prise de contrôle de la société DPFD (1 510 k€) et de la reprise des activités opérationnelles du Groupe COTTIN par la société DHM (800 k€).

Ces actifs incorporels sont considérés, en raison de leur nature, comme des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et font l'objet de tests de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés. Il n'a pas été enregistré de dépréciation au cours du premier semestre 2014, aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié.

(3) Autres immobilisations incorporelles

Ce poste est principalement constitué des fichiers clientèle comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition, soit un montant net de 574 k€ au 30 juin 2014.

3.2 ACTIFS BIOLOGIQUES

Ce poste est constitué des vignes exploitées par le Groupe.

(en milliers d'euros)	31.12.2013	Variation de la juste valeur	30.06.2014
Actifs biologiques	4 168		4 168

Les hypothèses retenues pour la détermination de la juste valeur des vignes exploitées par le Groupe n'ont pas été révisées au 30 juin 2014. La juste valeur des actifs biologiques, hors nouvelles plantations, est donc identique à celle retenue au 31 décembre 2013 (cf. note *¨2.7.5 Actifs biologiques¨).*

3.3 STOCKS

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciations	30.06.2014 Net	31.12.2013 Net
Matières sèches et autres stocks	2 143	-127	2 016	1 585
Stocks de vins et alcools	25 692	-465	25 227	22 248
En cours de plantation	1 132		1 132	218
TOTAL	**28 967**	**(592)**	**28 375**	**24 051**

La variation du stock net au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciations	2014 Net	2013 Net
Au 1er janvier	**24 735**	**(684)**	**24 051**	**12 521**
Variation des stocks bruts	5 744		5 744	**-2 701**
Variation de la provision pour dépréciation		92	92	**695**
Effets des variations de périmètre (stocks DHM)	-1 512		-1 512	**13 567**
Autres				**-31**
A la fin de la période	**28 967**	**(592)**	**28 375**	**24 051**

Sur le 1er semestre 2014, les incidences des variations de périmètre représentent la consommation sur la période de l'écart de réévaluation sur les stocks constaté lors de la reprise des activités opérationnelles du Groupe COTTIN en 2013 *(se référer à la note 2.7.16)*. Au 30 juin 2014, les stocks liés aux nouveaux secteurs d'activité acquis en 2013 s'élèvent à 14 772 k€ (dont 1 780 k€ correspondant aux écarts de réévaluation constatés sur les stocks acquis en 2013).

Au 31 décembre 2013, les incidences des variations de périmètre de 2013 sont liées à l'intégration de la société DPFD pour un montant de 1 118 k€ et à la reprise des actifs opérationnels du Groupe COTTIN pour un montant de 12 449 k€. Au 31 décembre 2013, les stocks liés à ces nouveaux secteurs d'activité s'élevaient à 11 248 k€.

3.4 CLIENTS

(en milliers d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Créances clients – brut	3 754	4 201
Créances clients – dépréciation	(183)	(171)
Créances clients – net	3 571	4 030

La variation des créances clients au cours des périodes présentées provient des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciations	2014 Net	2013 Net
Au 1er janvier	**4 201**	**(171)**	**4 030**	**1 857**
Variation des créances brutes	-236		-236	1 139
Variation de la provision pour dépréciation		-5	-5	-24
Effets des variations de périmètre	-211	-7	-218	1 058
Autres				
A la fin de la période	**3 754**	**(183)**	**3 571**	**4 030**

Au 30 juin 2014, les créances clients issues des nouvelles activités intégrées en 2013 représentent un montant net de 2 212 k€ (2 274 k€ au 31 décembre 2013).

3.5 ACTIFS FINANCIERS ET TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Titres de participation non consolidés (1)	13	13
Autres titres immobilisés	39	39
Prêts	3	3
Dépôts et cautionnements	164	159
Actifs financiers non courants	**219**	**214**
Fonds de garantie des sociétés de factoring	**291**	**701**
Actifs financiers courants	**701**	**701**
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 888	5 222
Trésorerie et équivalents de trésorerie (2)	**1 888**	**5 222**

(1) Le poste titres de participation non consolidés est principalement constitué par les titres de la SCI DU JURA pour un montant de 10 k€. Cette société a acquis les actifs immobiliers du Groupe COTTIN qui sont pris à bail par la société DHM. Le Groupe qui détient 20 % du capital de cette société a notifié auprès du Groupe BOISSET, le 15 juillet 2014, la levée de son option de vente portant sur les 20 % du capital social de la SCI DU JURA. Cette société n'a donc pas été consolidée au 30 juin 2014.

(2) L'évolution de la trésorerie est commentée dans la note **¨Commentaires sur le tableau de variation de la trésorerie consolidée¨.**

4 NOTES D'INFORMATION SUR L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE – PASSIF (EXTRAITS)

4.1 CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2014, le capital social, entièrement libéré, de la société HENRI MAIRE est constitué de 11.181.060 actions au nominal de 1,70 euro, soit un capital social de 19.007.802 €. Aucune modification n'est intervenue sur la période.
Au 30 juin 2014, 208 788 actions bénéficient d'un droit de vote double, accordé aux actions détenues sous forme nominative depuis plus de deux ans.

La société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT détient 6.780.879 actions de la société HENRI MAIRE représentant 60.65 % du capital social et 59.53% des droits de vote au 30 juin 2014.
Le Groupe BOISSET détient 3.686.636 actions de la société HENRI MAIRE représentant 32.97 % du capital social et 32.37% des droits de vote au 30 juin 2014.

4.2 ETAT DES PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	31.12.2013	Augmentations	Diminutions	30.06.2014
Provision pour engagements de retraite (1)	1 213		41	1 172
Dettes viticulteurs à + de 1 ans	147			147
Dettes fiscales et sociales (2)	74		74	
Provisions et autres passifs non courants	**1 434**		115	**1 319**

(1) Les variations de la provision pour engagements de retraite sont détaillées ci-après ;
(2) Ce poste est constitué des dettes fiscales et sociales faisant l'objet d'un étalement conformément aux accords conclus avec les organismes concernés.

Engagements de retraite

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements de retraite pour chaque catégorie de personnel sont les suivantes :

Hypothèses	30.06.2014	31.12.2013
Taux d'actualisation	2.4 %	3.1 %
Départs à la retraite	Sur l'initiative des salariés	Sur l'initiative des salariés
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux de projection des salaires	VRP : 2% Autres catégories : 1.5 %	VRP : 2% Autres catégories : 1.5 %
Taux de charges sociales	Cadres : 47.20 % Non-cadres 45.20 % VRP : 30 %	Cadres : 47.20 % Non-cadres 45.20 % VRP : 30 %
Turn over	En fonction des tranches d'âge pour chaque catégorie de personnel	En fonction des tranches d'âge pour chaque catégorie de personnel

La charge enregistrée au cours du 1er semestre 2014 au titre des engagements de retraite s'établit ainsi :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	70	69
Coût financier net	**29**	**32**
Coûts des services passés	**-233**	**-89**
Effet de réduction ou liquidation de régime		
Charge (produit) comptabilisée au compte de résultat	**(134)**	**12**

La variation du passif net comptabilisé au bilan au 30 juin 2014 s'établit ainsi :

(en milliers d'euros)	Engagement non couvert 30.06.2014	Engagement non couvert 31.12.2013
Passif net d'ouverture	**1 213**	**962**
Charge comptabilisée au compte de résultat	-134	12
Cotisations versées	-4	-62
Effets des variations de périmètre (1)		340
Pertes (gains) actuariels comptabilisés sur l'exercice en capitaux propres (2)	97	-39
Passif net à la clôture	**1 172**	**1 213**

(1) Les incidences des variations de périmètre de 2013 sont liées à l'intégration de la société DPFD au 30 juin 2013 pour 138 k€ et à la reprise des actifs opérationnels du Groupe COTTIN pour 202 k€ au 30 septembre 2013.
Au 30 juin 2014, les engagements de retraite liés aux secteurs d'activité intégrés en 2013 s'élèvent à 374 k€ (330 k€ au 31 décembre 2013).

(2) A compter du 1er janvier 2013, les écarts actuariels ne sont plus comptabilisés directement au compte de résultat. Le Groupe a enregistré l'incidence de la portion des engagements envers le personnel issue des écarts actuariels en contrepartie des capitaux propres pour un montant de -97 k€ *(cf. notes 2.1.1 et 2.7.11).*

4.3 PASSIFS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Emprunt obligataire	**1 249**	**1 249**
Dettes financières à + 1 an et -5 ans	**13 293**	**6 106**
Dettes financières à + 5 ans	**1 088**	**2 290**
Dettes financières non courantes	**15 630**	**9 645**
Crédits de trésorerie	114	176
Emprunts et dettes financières diverses	941	664
Autres passifs financiers courants	**1 055**	**840**
Dettes financières brutes	**16 685**	**10 485**
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 888	5 222
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**1 888**	**5 222**
Dette financière nette	**14 797**	**5 263**

Les opérations financières intervenues sur le 1er semestre 2014 reflètent les effets des accords et des actions mis en place pour financer la reprise et le développement des activités opérationnelles intégrées au cours de l'exercice 2013 et dont les modalités sont exposées dans la note relative aux Commentaires sur le tableau de variation de la trésorerie consolidée et dans la note sur l'activité et l'organisation du Groupe en 2014.

.

Les principales opérations de financement intervenues sur la période sont les suivantes :

- Financement du solde du prix d'acquisition des actifs du Groupe COTIN FRERES sous la forme d'un prêt de 5 000 k€ octroyé par le Groupe BOISSET à échéance au 30 septembre 2015 et portant intérêt au taux de 5.5 %. Ce prêt a été mis en place le 6 janvier 2014.
  En garantie de ce prêt, HENRI MAIRE a nanti les titres de la filiale DHM qui a acquis les fonds de commerce NICOLAS POTEL et LABOURE ROI ;

- Apports complémentaires en compte courant de la part de l'actionnaire principal, la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT pour un montant de 1 029 k€, portant ainsi le compte-courant de la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT à 2 689 k€, et de la part du Groupe BOISSET pour un montant de 422 k€ portant ainsi le compte-courant du Groupe BOISSET à 622 k€.

Enfin, la dette bancaire renégociée au cours de l'exercice 2012 a été évaluée selon les principes décrits dans la note 2.7.13 relative aux règles et méthodes d'évaluation des dettes financières. Cette dette financière, intérêts compris, s'élève à 5 361 k€ au 30 juin 2014.

5 NOTES D'INFORMATION SUR L'ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (EXTRAITS)

5.1 RESULTAT OPERATIONNEL

Autres charges et produits opérationnels non courants

(en milliers d'euros)	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2013
Résultat sur cessions d'actifs	-2	138	81
Coûts de restructuration liés au personnel	-48	-480	-316
Coûts de restructuration liés aux variations de périmètre		-434	
Provision pour litiges			-73
Autres produits et coûts opérationnels non courants	-40	51	-58
Autres charges et produits opérationnels non courants	**-90**	**-725**	**-366**
Effets des variations de périmètre	-1 512	1 568	
Incidences des variations de périmètre	**-1 512**	**1 568**	

Afin de permettre une meilleure appréciation de la performance opérationnelle courante du Groupe, l'incidence de la consommation sur la période de l'écart de réévaluation sur les stocks constaté lors de la reprise des activités opérationnelles du Groupe COTTIN le 30 septembre 2013 pour un montant brut de 3 351 k€, est présentée sur une ligne distincte du compte de résultat dans la rubrique ¨Incidence des variations de périmètre¨ avec les ¨Autres charges et produits opérationnels non courants¨ après le résultat opérationnel courant du Groupe *(se référer à la note 2.7.16)*.
Ainsi, la reprise de cet écart de réévaluation au fur et à mesure de la consommation des stocks repris n'a pas d'incidence sur les principaux indicateurs opérationnels courants du Groupe que sont la marge commerciale et le résultat opérationnel courant avant impôt.
Au 30 juin 2014, cet écart de réévaluation a été repris pour un montant de 1 512 k€.

Sur l'exercice 2013, le Groupe avait poursuivi sa politique de réduction des coûts et de réorganisation de son réseau commercial. Des coûts de restructuration significatifs avaient également été engagés par le Groupe dans le cadre de la reprise des nouvelles activités opérationnelles. L'incidence globale de ces différentes actions sur le résultat opérationnel du Groupe était négative de 914 k€ sur la période.
Les variations de périmètre de l'exercice 2013 ont eu une incidence positive globale de 1 568 k€ constituée des éléments suivants :

- un profit généré par la reprise des actifs COTTIN pour un montant de 1 988 k€ ;
- des frais liés aux acquisitions sur l'exercice des sociétés consolidées, soit un montant de 402 k€ sur la période ;
- et l'incidence de la liquidation de la société HM Gmbh pour 18 k€.

5.2 IMPÔTS SUR LES BENEFICES

Le groupe d'intégration fiscale est composé des sociétés HENRI MAIRE, PIROU, DHERBEY, TISSOT, la société Civile des Vignobles du Domaine du Château Montfort Henri Maire et la société DHM. La société DPFD ne pourra être intégrée, compte tenu des obligations de détention, qu'à partir de l'exercice 2015 au plus tôt.

5.2.1 Analyse de la Charge d'impôt de la période

(en milliers) d'euros)	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2013
Impôt exigible …….		-4	
Imposition différée …….		990	-1
Charge ou produit d'impôt comptabilisé en résultat		**986**	**-1**
Impôts sur éléments comptabilisés en capitaux propres (1)		20	
Taux d'imposition effectif	**n/a**	**n/a**	**n/a**

(1) Cet effet d'impôt comptabilisé en capitaux propres résulte de la variation de l'écart de réévaluation des terres à vignes.

L'absence d'effet d'impôt sur la période est liée à la l'ajustement des impôts différés actifs résultant des déficits fiscaux reportables des différentes entités fiscales du Groupe à hauteur des impôts différés passifs comptabilisés par le Groupe.

Sur l'exercice 2013, le produit d'impôt résulte principalement des impôts différés actifs générés par les déficits fiscaux reportables du Groupe qui ont été constatés à hauteur des impôts différés passifs comptabilisés par le Groupe.

5.2.2 Analyse du taux d'imposition effectif

(en milliers d'euros)	30.06.2014	%	31.12.2013	%	30.06.2013	%
Résultat avant impôt…….	-2 092		-772		-1 686	
Impôt théorique ……...	-698	33,33%	-257	33,33%	-561	33,33%
Effet de la neutralisation des IDP et de la limitation des IDA (1)……	328		-932		-55	
Différences permanentes (net) …….						
Effet des déficits fiscaux non activés ……...	374		1 009		611	
Autres retraitements de consolidation (1) ……	-4		-806		6	
Charge ou produit d'impôt effectif		**n/a**	-986	**n/a**	-1	**n/a**

(1) En 2014, Au 30 juin 2014, les impôts différés actifs résultant des déficits fiscaux reportables du groupe ont été ajustés à hauteur des impôts différés passifs comptabilisés par le groupe soit un effet d'impôt neutre sur la période.
En 2013, ces effets d'impôt sont principalement issus du badwill constaté sur la reprise des actifs COTTIN.

5.2.3 Actifs et passifs d'impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2013	Variation impôt différé sur la période	30.06.2014
Marge sur stocks	-58		-58
Différences temporaires	121	-7	114
Indemnités de départ à la retraite	404	-13	391
Déficits fiscaux activés	1 709	-510	1 199
Total impôts différés actifs	**2 176**	**-530**	**1 646**
Crédit-bail	100	12	112
Actifs biologiques	576		576
Réévaluation des terres à vignes (1)	362		362
Réévaluation des stocks	1 138	-542	596
Total impôts différés passifs	**2 176**	**-530**	**1 646**
Position nette	**0**	**-1 011**	**0**

(1) Cet effet d'impôt qui résulte de la variation de l'écart de réévaluation des terres à vignes est comptabilisé en capitaux propres.

Au 30 juin 2014, les impôts différés actifs résultant des déficits fiscaux reportables du groupe ont été ajustés à hauteur des impôts différés passifs comptabilisés par le groupe soit un effet d'impôt neutre sur la période.

Les déficits fiscaux du groupe se présentent comme suit au 30 juin 2014 :

(en milliers d'euros)	Déficit fiscal 30.06.2014	Part activée 30.06.2014	Part non activée 30.06.2014	Déficit fiscal 31.12.2013	Part activée 31.12.2013	Part non activée 31.12.2013
Groupe Fiscal HENRI MAIRE	**12 259**	3 597	8 662	**11 765**	4 785	6 980
Autres entités fiscales	**58**		58	**342**	342	
Total impôts différés actifs	**12 317**	**3 597**	**8 720**	**12 107**	**5 127**	**6 980**

5.3 RESULTAT PAR ACTION

Résultat net par action	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2013
Résultat net part du Groupe (en milliers d'euros)	**-2 068**	**236**	**-1 685**
Nombre moyen d'actions sur la période	11 181 060	7 901 698	5 741 066
Incidence des actions propres	-27 060	-26 311	-16 707
Nombre moyen d'actions en circulation pendant la période	**11 154 000**	**7 875 387**	**5 724 359**
Résultat net par action (en euros)	**-0.185**	**0.03**	**-0.29**

Résultat net par action – dilué	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2013
Résultat net part du Groupe (en milliers d'euros)	**-2 068**	**236**	**-1 685**
Nombre moyen d'actions en circulation sur la période	11 154 000	7 875 387	5 724 359
Incidence des bons de souscription en actions	780 388	780 388	
Nombre moyen d'actions en circulation pendant la période après effet de dilution	**11 934 338**	**8 655 775**	**5 724 359**
Résultat net part du Groupe par action dilué (en euros)	**-0.173**	**0.027**	**-0.29**

6 INFORMATIONS SUR LES SECTEURS D'ACTIVITES DU GROUPE

Le Groupe HENRI MAIRE opère dans un seul secteur : la production et la commercialisation de vins sous différents noms commerciaux et différentes marques. L'ensemble de ses actifs est donc consacré à cette activité.
Le Groupe est organisé par secteur d'activité, un secteur d'activité correspondant aux marques et noms commerciaux exploités par le Groupe en fonction de ses différents circuits de distribution. Les actifs corporels et incorporels ont été affectés à ces différents secteurs d'activité opérationnels.

Ainsi, les informations présentées par le Groupe sur les différents secteurs d'activités sont ventilées entre les différentes structures opérationnelles qui exploitent les marques et noms commerciaux dont le Groupe est détenteur. Une information par zone géographique est également fournie pour les produits des activités ordinaires.

6.1 INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITE

6.1.1 Au 30 juin 2014

L'activité de ventes aux particuliers regroupe les activités historiques de production, d'élevage et de distribution des vins sous la marque HENRI MAIRE. L'activité GMS réunit l'activité de ventes de vins du Jura auprès de la grande distribution.

La société DPFD commercialise essentiellement des vins de Bourgogne, notamment sous les marques DUFOULEUR et DOMAINE BARBIER. L'activité commerciale de la société DPFD est intégrée à celle du Groupe depuis le 1er juillet 2013.

La structure DHM commercialise essentiellement des vins de Bourgogne, notamment sous les marques LABOURE ROI et NICOLAS POTEL, trois-quarts de cette activité étant réalisée à l'export, dont une grande partie au Japon et au Royaume-Uni. L'activité commerciale de la société DHM a été intégrée à celle du Groupe à compter du 1er octobre 2013

	SECTEURS D'ACTIVITE						
(en milliers d'euros)	**Ventes aux particuliers HENRI MAIRE**	**Ventes à la GMS**	**DPFD**	**DHM**	**Autres**	**Eliminations et non affectés**	**Total**
Ventes hors groupe	6 033	625	2 190	8 048	31		16 927
Ventes intra-groupe	573			313		-886	
Total des ventes	**6 606**	**625**	**2 190**	**8 361**	**31**	**-886**	**16 927**
Marge commerciale	5 331	124	1 245	3 147	3		9 850
Résultat opérationnel courant	-552	92	-114	469	-2		-107
Résultat opérationnel (1)	**-611**	**77**	**-131**	**-1 042**	**-2**		**-1 709**

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

(1) Au 30 juin 2014, afin de permettre une meilleure appréciation de la performance opérationnelle courante du Groupe, l'incidence de la consommation sur la période de l'écart de réévaluation sur les stocks DHM est présentée sur une ligne distinct du compte de résultat après le résultat opérationnel courant du Groupe pour un montant de 1 512 k€.

Commentaires sur l'évolution de la marge brute opérationnelle et du résultat opérationnel courant du Groupe au 30 juin 2014

La marge brute du Groupe s'élève à 9 850 k€ au 30 juin 2014. Les nouvelles activités reprises par le Groupe ont une incidence négative sur le taux global de marge commercial du Groupe qui est en repli sur la période passant de 82.9 % au 30 juin 2013 à 58.2 % au 30 juin 2014. Cette évolution est directement liée à l'intégration de ces nouvelles activités sur la période car le taux de marge opérationnelle sur les activités historiques de ventes aux particuliers des produits HENRI MAIRE est stable à près de 81 % grâce notamment à une bonne maîtrise des coûts de revient des produits vendus.
A périmètre constant sur les deux semestres (intégration des activités des sociétés DPFD et DHM à compter du 1er janvier 2013 pour le 1er semestre 2013), le taux de marge brute global est en hausse, passant de 45.5 % à 58.2 %.

Le résultat opérationnel courant du groupe est en progression significative par rapport au 1er semestre 2014, passant de -1 127 k€ au 30 juin 2013 (périmètre historique) à -107 k€ au 30 juin 2014.
A périmètre constant, cette amélioration est encore plus significative car le résultat opérationnel courant passe de -3 516 k€ à -107 k€.

Cette progression résulte notamment de la politique de réduction des coûts opérationnels et de réorganisation du réseau commercial engagée par le Groupe depuis plusieurs exercices sur les activités historiques de ventes aux particuliers des produits HENRI MAIRE.

6.1.2 Au 31 décembre 2013

	SECTEURS D'ACTIVITE						
(en milliers d'euros)	**Ventes aux particuliers HENRI MAIRE**	**Ventes à la GMS**	**DPFD (6 mois)**	**DHM (3 mois)**	**Autres**	**Eliminations et non affectés**	**Total**
Ventes hors groupe	14 109	2 169	2 787	8 359	93		27 517
Ventes intra-groupe	2 037					-2 037	
Total des ventes	**16 146**	**2 169**	**2 787**	**8 359**	**93**	**-2 037**	**27 517**
Marge commerciale	12 584	387	1 202	1 792	6		15 971
Résultat opérationnel courant	-1 588	304	-201	366			-1 119
Résultat opérationnel	**-403**	**311**	**-179**	**-48**	**6**		**-313**

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

Commentaires sur la marge brute opérationnelle du Groupe sur l'exercice 2013

La marge brute du Groupe s'élève à 15 971 k€, en hausse de près de 20 % par rapport à l'exercice précédent suite à l'intégration de nouvelles activités opérationnelles sur la période. A périmètre constant, en particulier pour les activités historiques de ventes aux particuliers des produits HENRI MAIRE, la marge est stable.
Les nouvelles activités reprises par le Groupe ont une incidence négative sur le taux global de marge commercial du Groupe qui est en repli sur la période passant de 80.2 % en 2012 à 58 % en 2013. Cette évolution est directement liée à l'intégration de ces nouvelles activités sur la période car le taux de marge opérationnelle sur les activités historiques de ventes aux particuliers des produits HENRI MAIRE est stable à près de 80 % grâce notamment à une bonne maîtrise des coûts de revient des produits vendus.

Informations sectorielles pro forma (sur 12 mois pour l'exercice clos le 31 décembre 2013)

Les informations financières pro forma présentées ci-après reflètent les principaux agrégats des informations par secteur d'activité du Groupe HENRI MAIRE sur une période de douze mois comme si l'acquisition de la société DPFD et l'intégration des activités opérationnelles du Groupe COTTIN avaient eu lieu au début de la période, soit au 1er janvier 2013.

	SECTEURS D'ACTIVITE						
(en milliers d'euros)	Ventes aux particuliers HENRI MAIRE	Ventes à la GMS	DPFD (12 mois)	DHM (12 mois)	Autres	Eliminations et non affectés	Total
Ventes hors groupe	14 109	2 169	5 411	27 966	93		49 748
Ventes intra-groupe	2 037					-2 037	
Total des ventes	**16 146**	**2 169**	**5 411**	**27 966**	**93**	**-2 037**	**49 748**
Marge commerciale	12 584	387	2 992	6 204	6		22 173
Résultat opérationnel courant	-1 588	304	-106	-327			-1 717
Résultat opérationnel	**-403**	**311**	**-158**	**-701**	**6**		**-945**

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

6.1.3 Au 30 juin 2013

(en milliers d'euros)	Ventes aux particuliers	Ventes à la GMS	Autres dont export	Eliminations et non affectés	Total
Ventes hors groupe	6 418	743	184		7 345
Ventes entre canaux de distribution	710			-710	
Total des ventes	**7 128**	**743**	**184**	**-710**	**7 345**
Marge commerciale	5 938	65	87		6 090
Résultat opérationnel courant	-1 124	-26	23		-1 127
Résultat opérationnel	**-1 490**	**-26**	**23**		**-1 493**

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

Informations sectorielles pro forma (sur 6 mois pour le 1er semestre 2013)

Les informations financières pro forma présentées ci-après reflètent les principaux agrégats des informations par secteur d'activité du Groupe HENRI MAIRE sur une période de six mois comme si l'acquisition de la société DPFD et l'intégration des activités opérationnelles du Groupe COTTIN avaient eu lieu au début de la période, soit au 1er janvier 2013.

Ces informations sectorielles pro forma sont présentées selon les modalités décrites dans la note 2.6.2 de la présente annexe.

	SECTEURS D'ACTIVITE						
(en milliers d'euros)	Ventes aux particuliers HENRI MAIRE	Ventes à la GMS	DPFD (6 mois)	DHM (6 mois)	Autres	Eliminations et non affectés	Total
Ventes hors groupe	6 418	743	2 624	10 895	184		20 864
Ventes intra-groupe	710					-710	
Total des ventes	**7 128**	**743**	**2 624**	**10 895**	**184**	**-710**	**20 864**
Marge commerciale	5 938	65	1 790	1 605	87		9 485
Résultat opérationnel courant	-1 124	-26	95	-2 484	23		-3 516
Résultat opérationnel	**-1 490**	**-26**	**21**	**-1 957**	**23**		**-3 429**

Commentaires sur la marge brute opérationnelle pro forma du Groupe

Les nouvelles activités reprises par le Groupe ont une incidence négative sur le taux global de marge commercial du Groupe. Ce taux passe de 82.9 % sur les activités historiques de ventes aux particuliers des produits HENRI MAIRE au 30 juin 2013 à 45.5 % après intégration des nouvelles activités.

6.2 INFORMATIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

La répartition des ventes par zone géographique de destination est la suivante :

(en milliers d'euros)	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2013
France	10 412	20 758	7 173
Autres zones	6 515	6 759	172
Total des ventes	**16 927**	**27 517**	**7 345**

La progression des ventes à l'export en 2014 et sur le second semestre 2013 résulte principalement de l'intégration des activités opérationnelles de la société DHM pour un montant de 6 084 k€ au 30 juin 2014.

7 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1 RISQUES DE MARCHE

7.1.1 Risque de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Afin de financer le plan de redressement du Groupe et d'accompagner la reprise de son activité, la dette financière du Groupe a été restructurée au cours des derniers exercices. Au terme de ces différents accords négociés avec les organismes bancaires, la restructuration de l'endettement du Groupe a été réalisé sous la forme d'abandons de créances, assortis de clauses de retour à meilleure fortune, consentis par les organismes bancaires et par la consolidation d'une partie de leur dette échue en crédit moyen et long terme, afin d'assurer la poursuite d'activité du Groupe et de nouveaux apports de financement de la part de l'actionnaire principal.

Dans le cadre du financement des opérations de croissance externe mentionnées ci-dessus, plusieurs opérations financières avaient affecté les fonds propres du Groupe sur l'exercice 2013 :

- Réalisation d'une augmentation de capital en numéraire réservée au Groupe BOISSET sur la base d'un prix de 2,17 € par action HENRI MAIRE émise (prime d'émission incluse), soit un accroissement des fonds propres du Groupe de 8 000 k€;

- Réalisation d'une augmentation de capital pour un montant global de 3 805 k€ (prime d'émission incluse) réalisée à hauteur de 3 500 k€ par l'incorporation d'une partie du compte courant de l'actionnaire principal, la société HENRI MAIRE DEVELOPPEMENT et par des souscriptions d'actionnaires réalisées sur le marché boursier pour le complément ;

- Emission, dans le cadre de la prise de contrôle de la société DPFD, d'un emprunt obligataire à échéance du 27 juin 2019 avec Bons de Souscription en Actions (BSA) sur deux tranches d'émission correspondant à 780 388 titres obligataires de valeur nominale de 2 €, soit un montant total de 1 560 k€. Le prix d'exercice des BSA a été fixé à 2 € de valeur par action HENRI MAIRE souscrite et les obligations sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 4,5 %. La première tranche a été émise le 29 novembre 2013 et a porté sur 624 254 obligations, soit un montant de 1 248 k€ au 31 décembre 2013.
  La seconde tranche a été émise au profit du groupe BOISSET en juillet 2014 dans le cadre du rachat du solde des actions DPFD (cf. infra).

Les opérations financières intervenues sur le 1er semestre 2014 reflètent les effets des accords et des actions mis en place pour financer la reprise et le développement des activités opérationnelles intégrées au cours de l'exercice 2013.

Les principales opérations de financement intervenues sur le semestre sont les suivantes :

- Financement du solde du prix d'acquisition des actifs du Groupe COTIN FRERES sous la forme d'un prêt de 5 000 k€ octroyé par le Groupe BOISSET à échéance au 30 septembre 2015 et portant intérêt au taux de 5.5 %. Ce prêt a été mis en place le 6 janvier 2014.
  En garantie de ce prêt, HENRI MAIRE a nanti les titres de la filiale DHM qui a acquis les fonds de commerce NICOLAS POTEL et LABOURE ROI ;

- Apports complémentaires en compte courant de la part de l'actionnaire principal, la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT pour un montant de 1 029 k€, portant ainsi le compte-courant de la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT à 2 689 k€, et de la part du Groupe BOISSET pour un montant de 422 k€ portant ainsi le compte-courant du Groupe BOISSET à 622 k€.

Les passifs financiers du Groupe sont ainsi principalement constitués par les crédits renégociés auprès des établissements financiers et par un emprunt obligataire. Ces crédits consentis aux sociétés du Groupe pour financer leurs opérations ne comportent pas d'obligation de respect de ratios financiers (Covenants) et de clauses d'exigibilité anticipée.

Au 30 juin 2014, l'encours d'emprunt du Groupe auprès des établissements financiers s'établit à 6.981 k€ contre 6.976 k€ au 31 décembre 2013 et l'emprunt obligataire émis s'élève à 1 248 k€ *(se référer à la note 4.2 sur les passifs financiers).*

L'endettement non courant d'un montant de 15 630 k€ se situe dans la fourchette de maturité à + 1an et comprend le compte-courant souscrit auprès de l'actionnaire principal pour un montant de 2.389 k€ et auprès du Groupe BOISSET pour un montant de 622 k€.

Au 30 juin 2014, les dettes auprès des établissements financiers liées à l'intégration des nouveaux secteurs d'activité représentent un montant de 960 k€ qui se situe dans une fourchette de maturité de 5 ans au plus.

Les dettes financières renégociées ainsi que le compte-courant de l'actionnaire sont bloqués jusqu'au 1er janvier 2015, les crédits bancaires non amortissables étant bloqués jusqu'au 31 décembre 2018.

Les dettes d'exploitation sont toutes à échéance court terme à l'exception de la dette sur les apports des viticulteurs pour un montant de 147 k€

7.1.2 Risque de taux

Les passifs financiers du Groupe sont constitués par les crédits renégociés auprès des établissements financiers, par l'emprunt obligataire émis sur la période, par le prêt consenti par le Groupe BOISSET et par des avances financières consenties au Groupe par la société HENRI MAIRE DEVELOPPEMENT *(se référer à la note 4.3 sur les passifs financiers)* ou par d'autres actionnaires.

La totalité de l'endettement du Groupe est à taux fixe.

La dette bancaire du Groupe, ayant fait l'objet d'un échéancier renégocié, qui s'élève à 5.361 k€ au 30 juin 2014, et l'emprunt obligataire ont été enregistrés aux conditions de marché, à leur juste valeur, conformément à la norme IAS 39, sur la base d'un taux d'intérêt estimé compte tenu du profil de risque du Groupe au moment de la renégociation *(se référer à la note 2.7.13 sur les principes d'évaluation des dettes financières).*

Au cours de la période, le Groupe n'a utilisé aucun instrument financier de couverture de taux.

7.1.3 Risque de crédit

Les créances d'exploitation comprennent principalement les créances clients et les produits à recevoir liées à l'activité courante du Groupe. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation qui prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance.
Les créances clients et les autres créances sont toutes à échéance court terme *(se référer à la note 3.4 sur les clients¨).*

7.1.4 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Les Créances et dettes d'exploitation sont toutes à échéance court terme. Leur valeur comptable correspond donc à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

La dette bancaire du Groupe, ayant fait l'objet d'un échéancier renégocié, et l'emprunt obligataire ont été enregistrés aux conditions de marché, à leur juste valeur, conformément à la norme IAS 39, sur la base d'un taux d'intérêt estimé compte tenu du profil de risque du Groupe *(se référer à la note 2.7.13 sur les principes d'évaluation des dettes financières).*

7.1.5 Risque de change

Le risque de change du groupe concerne l'activité de DHM aux Etats Unis, qui est réalisée en USD. L'encours à risque est d'environ 1,5 M€ par an. Le groupe a pour l'instant choisi de ne pas couvrir ce risque. Les autres facturations sont libellées en euros, ainsi que tous les achats.

7.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés et reçus par le Groupe et non comptabilisés au bilan correspondent à des obligations contractuelles non encore réalisées et subordonnées à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures à l'exercice en cours.

Les engagements hors bilan du Groupe, qui s'élevaient à 13 730 k€ au 31 décembre 2013, n'ont pas évolué de manière significative au cours du premier semestre 2014.
Ils sont principalement composés des éléments suivants :

- Les cautions ou garanties données dans le cadre des lignes de financements mises à la disposition du Groupe à la date de clôture et les garanties données aux garanties aux établissements financiers pour sûreté des dettes restructurées dans le cadre du protocole signé en juillet 2010 (*se référer à la note 2.7.13 sur les dettes financières).* Il s'agit notamment des clauses de retour à meilleure fortune prévues dans les accords bancaires renégociés en 2011 et 2012 dans le cadre des abandons de créances consentis par les établissements financiers (657 k€ en 2010 et 2 000 k€ en 2012) ;

- Les engagements donnés et reçus dans le cadre de l'acquisition des titres de la société DPFD et de la reprise des actifs opérationnels du groupe COTTIN. Ces engagements sont principalement constitués par les éléments suivants :

  - La prise de contrôle de la société DPFD au cours du 1er semestre 2013 est assortie d'une clause de garantie d'actif et de passif consentie par les cédants au profit de la société HENRI MAIRE
    Par ailleurs, dans le cadre de cette opération, la société HENRI MAIRE détient une option d'achat sur les 20 % restants du capital de la société DPFD. Conformément aux accords conclus lors de la prise de contrôle de la société DPFD en juin 2013, le Groupe HENRI MAIRE a exercé le 4 juillet 2014 son option d'achat portant sur 2 223 actions représentant les 20 % restants du capital de la société DPFD. Ainsi, à l'issue de cette opération, le Groupe détiendra 100 % du capital de la société DPFD.
    Cette transaction sera intégralement financée par l'émission de la seconde tranche de l'emprunt obligataire avec Bons de Souscription en Actions (BSA) qui portera sur 156 134 obligations de valeur nominale de 2 €, soit un montant total de 312

k€. Cette émission qui doit être réalisée avant le 31 juillet 2014 est réservée en totalité au Groupe BOISSET.

- Le solde du prix d'acquisition des actifs opérationnels du Groupe COTIN FRERES a été financé sous la forme d'un prêt de 5 000 k€ octroyé par le Groupe BOISSET à échéance au 30 septembre 2015 et portant intérêt au taux de 5.5 %. Ce prêt a été mis en place le 6 janvier 2014. En garantie de ce prêt, HENRI MAIRE a nanti les titres de la filiale DHM qui a acquis les fonds de commerce NICOLAS POTEL et LABOURE ROI, soit une valeur de titres de 8 000 k€.
Par ailleurs, dans le cadre de la reprise des actifs du Groupe COTTIN, la SCI DU JURA, dont le capital social est détenu par le Groupe BOISSET (80 %) et par le Groupe HENRI MAIRE (20 %), a acquis les actifs immobiliers dudit Groupe moyennant un prix de 1 898 k€. Conformément aux accords conclus dans le cadre de cette transaction, le Groupe HENRI MAIRE a notifié auprès du Groupe BOISSET, le 15 juillet 2014, la levée de son option de vente portant sur les 20 % du capital de la SCI DU JURA. La valeur de la quote-part de capital détenue par le Groupe HENRI MAIRE est de 510 k€.

7.3 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

7.3.1 Parties liées avec la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT

La société HENRI MAIRE est contrôlée par la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT qui détient directement 60.65 % de son capital.

Relations avec les parties liées (en milliers d'euros)	30.06.2014	31.12.2013
Prestations d'assistance opérationnelle et technique	100	194
Avances en compte courant d'actionnaire	2 689	1 660

Avance en compte-courant

Des apports complémentaires en compte courant de la part de l'actionnaire principal, la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT pour un montant de 1 029 k€ ont été réalisés sur le 1er semestre 2014, portant ainsi le compte-courant de la société HENRI MAIRE DÉVELOPPEMENT à 2 689 k€. Cette avance financière est présentée dans le poste de dettes financières non courantes *(se référer à la note 4.3 sur les passifs financiers).*

7.3.2 Parties liées avec d'autres mandataires sociaux ou actionnaires

Les parties liées avec d'autres mandataires sociaux ou actionnaires concernent le Groupe BOISSET qui détient 32.97 % du capital social de la société HENRI MAIRE.

Relations avec les parties liées (en milliers d'euros)	31.06.2014	31.12.2013
Emprunt obligataire avec BSA	999	999
Prêt	5 000	
Avances en compte courant d'actionnaire	622	200
Bail de location (1)	43	

(1)Franchise de loyers de 3 mois en 2013 pour le bail de l'usine de production et d'emballage de DHM localisée à Nuits Saint Georges

Emprunt obligataire avec BSA

Dans le cadre du financement de la prise de contrôle de la société DPFD, le Groupe HENRIMAIRE a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire à échéance au 27 juin 2019 avec Bons de Souscription en Actions (BSA) sur deux tranches d'émission correspondant à 780 388 titres obligataires de valeur nominale de 2 €, soit un montant total de 1 560 k€. Le prix d'exercice des BSA est fixé à 2 € de valeur par action HENRI MAIRE souscrite et les obligations seront assorties d'un taux d'intérêt annuel de 4,5 %. La première tranche a été émise le 29 novembre 2013 et a porté sur 624 254 obligations, soit un montant de 1 248 k€ au 31 décembre 2013. Cette première tranche a été souscrite par le Groupe BOISSET à hauteur de 80%.

Conformément aux accords conclus lors de la prise de contrôle de la société DPFD en juin 2013, le Groupe HENRI MAIRE a exercé le 4 juillet 2014 son option d'achat portant sur 2 223 actions représentant les 20 % restants du capital de la société DPFD. Ainsi, à l'issue de cette opération, le Groupe détiendra 100 % du capital de la société DPFD.

Cette transaction sera intégralement financée par l'émission de la seconde tranche de l'emprunt obligataire avec Bons de Souscription en Actions (BSA) qui portera sur 156 134 obligations de valeur nominale de 2 €, soit un montant total de 312 k€. Cette émission qui doit être réalisée avant le 31 juillet 2014 est réservée en totalité au Groupe BOISSET.

Prêt

Conformément aux accords conclus en septembre 2013, le financement du solde du prix d'acquisition des actifs opérationnels du Groupe COTIN FRERES a été réalisé sous la forme d'un prêt de 5 000 k€ octroyé par le Groupe BOISSET à échéance au 30 septembre 2015 et portant intérêt au taux de 5.5 %. Ce prêt a été mis en place le 6 janvier 2014.

En garantie de ce prêt, HENRI MAIRE a nanti les titres de la filiale DHM qui a acquis les fonds de commerce NICOLAS POTEL et LABOURE ROI.

Avance en compte-courant

Des apports complémentaires en compte courant de la part du Groupe BOISSET pour un montant de 422 k€ € ont été réalisés sur le 1er semestre 2014, portant ainsi le compte-courant du Groupe BOISSET à 622 k€. Cette avance financière est présentée dans le poste de dettes financières non courantes *(se référer à la note 4.3 sur les passifs financiers).*

Rapport d'activité du groupe Henri Maire au premier semestre 2014 – Comptes conso

Le groupe a considérablement changé à la suite des deux acquisitions réussies en 2013.

Aujourd'hui, il comprend les pôles suivants :

- Un domaine viticole qui est le premier domaine du Jura (15% des surfaces environ), qui comporte 351 ha de terres, dont 286 ha en pleine propriété. La SCV exploite environ 237 ha de vignes plantées (dont 10ha de jeunes vignes) sur les 270 ha exploitables en vignes.

  Ce pôle a une production annuelle d'environ 2,2 M€ qui est cédée exclusivement aux sociétés du groupe et investit environ 0,5 M€ par an dans le remembrement et l'entretien de son vignoble.

- Un pôle de négoce aux professionnels, comprenant principalement les sociétés DHM (exploitant notamment les marques Labouré Roi et Nicolas Potel acquises en septembre 2013), et les sociétés Pirou et Tissot (déjà détenues par HM avant les acquisitions récentes).

  Ce pôle a réalisé un chiffre d'affaires de 9,2 M€ sur le premier semestre, dont 6,6 M€ (71%) à l'export.

- Un pôle de vente auprès des particuliers en France, composé de l'activité historique de ventes à domicile d'Henri Maire, et de la société Dufouleur Père et Fils Distribution, acquise en 2013.

  Ce pôle a réalisé un chiffre d'affaires de 8 M€ au premier semestre, presqu'exclusivement en France.

Ainsi, le groupe a produit au premier semestre de cette année un chiffre d'affaires de 17,4 M€, en très forte hausse (+132%) par rapport aux 7,5 M€ produits en 2013.

1. Activité du groupe

L'activité se décompose donc en :

- Activités de ventes directes en France : 45,8% du CA
- Activités de ventes aux professionnels en France : 14.9% du CA
- Activités de ventes aux professionnels à l'export : 38.0% du CA
- Production immobilisée (replantation de vignes) : 1.3% du CA

Il faut rappeler que le premier semestre est, en raison de la saisonnalité de nos métiers, un semestre de faible activité et de rentabilité négative.

Par ailleurs, la faiblesse de la vendange 2013 a entrainé de fortes tensions sur les prix du vin et une raréfaction des quantités, qui ont entrainé une baisse du chiffre d'affaires et des changements de comportement des consommateurs, affectant à leur tour le mix produit et les marges.

Enfin, la société a fait face à un fort contraste entre la très grande morosité de la consommation en France, et le dynamisme des marchés extérieurs.

Dans ces conditions :
- le pôle de ventes aux professionnels a dépassé ses objectifs, la vigueur de l'exportation faisant plus que compenser la faiblesse des activités françaises.

- le pôle de vente à domicile a fortement souffert de la contraction de la consommation, avec un retard de 8,9% sur 2013 pour HM et de 15.8% pour DPFD. Depuis la fin 2013, la société fait de plus face à un coup d'arrêt dans l'embauche des jeunes vendeurs, les processus d'embauche qui avaient bien fonctionné en 2013 et qui sont inchangés, produisant moins d'effet. Face à cette situation, une adaptation de notre dispositif, favorisant les vendeurs en place et contrôlant fortement les coûts commerciaux et notamment d'embauche a été mis en place en début 2014.

Les premières synergies entre les différentes acquisitions se manifestent :

- Les crémants du Jura Henri Maire seront introduits en Suède sous marque Labouré Roi à partir de septembre.
- Des vins mousseux fabriqués par Henri Maire ont été vendus au Mexique par les équipes de DHM.
- Le CA généré pour HM par la vente au téléphone opérée par DPFD s'est élevé à 183 K€ sur le premier semestre.
- Enfin les synergies de coûts ont été mises en place (entreposage commun entre DPFD et HM, rationalisation des services comptables et administratifs etc…).

2. Les résultats consolidés.

Hors effet IFRS, la performance opérationnelle du groupe s'améliore d'environ 1 M€ :

- L'EBITDA consolidé s'élève à +288 k€ contre une perte de -693 k€ en juin 2013
- Le REX affiche une légère perte de -107 k€ contre une perte de -1.063 k€ en juin 2013
- Le résultat net hors IFRS s'établit à – 581 k€ contre – 1.685 k€ en juin 2013.

Après impact IFRS, il s'établit à - 2.093 K€ contre - 1.685 K€. Le retraitement IFRS lié à la consommation de la décote sur stock de DHM représente 1 512 K€.

2.1. La société Henri Maire

Le CA est en baisse de 9.8 % à cause des facteurs énumérés ci-dessus.

La hausse de l'export compense donc partiellement la baisse de la VAD et celle de la GMS en France, victimes de la baisse de la consommation.

La politique de contrôle des coûts commerciaux porte ses fruits puisque la marge avant coûts de structure est supérieure à celle de 2013, malgré un CA en baisse, et que le résultat opérationnel se redresse de 387 k€.

En social et hors IFRS, la perte nette avant IS se monte à 943 k€, contre une perte de 1.688 k€ en juin 2013.

2.2. Résultats des filiales

- DHM affiche un CA de 8,7 M€.

  L'activité a été supérieure aux objectifs, la vigueur de l'export ayant compensé la faiblesse de la France.

  Nous rappelons que les objectifs avaient été fixés en forte baisse par rapport à 2013, en raison de la faible campagne viticole et des circonstances de la reprise.

  Le résultat net social avant IS et hors IFRS est de 517 k€. nous n'avons pas de base de comparaison en 2013, les comptes étant alors arrêtés en septembre et mars.

- **DPFD** a réalisé un CA de 2,15 M€ contre 2,56 en 2013.

  Le résultat net est légèrement négatif à – 58 k€, contre 20 k€ en 2013.

  Nous estimons cependant que la société aura une contribution positive sur l'exercice.

- La **société civile viticole des domaines Henri Maire** a planté cette année 7 ha.

- Les sociétés **Auguste Pirou** et **Michel Tissot & Fils** ont connu une baisse de leur activité.

  Les résultats au semestre ne sont pas significatifs.

- L'activité de la **SARL GEVIN** a été relancée, et son CA est en forte hausse à 143 K€ contre 31 K€ à fin juin 2013.

3. Perspectives de la société pour l'ensemble de l'exercice

La consommation en France est toujours en berne. Notre plan de contrôle des coûts et d'animation des vendeurs existant se poursuivra donc.

Tous les efforts sont tournés vers la valorisation de nos produits sur les marchés étrangers.

La trésorerie nette du groupe s'élevait au 30 juin dernier à 1.774 k€, selon le tableau ci-dessous :

Détail de la trésorerie nette	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 888	5 222	1 214
Valeurs mobilières de placement			
Soldes créditeurs de banques	-114	-176	-314
Total	**1 774**	**5 046**	**900**

L'analyse de la dette nette bancaire, hors comptes courants des associés est la suivante :

Détail de la dette bancaire nette hors comptes Courants des actionnaires.	30.06.2014	31.12.2013	30.06.2013
Dette bancaire non courante	12 319	7 819	6 699
Dette bancaire courante	911	407	971
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1 888	-5 222	-1 214
Total	**11 342**	**3 004**	**6 456**

L'augmentation des dettes non courantes provient de l'emprunt de 5.000 K€ souscrit auprès du Groupe BOISSET dans le cadre du financement de l'acquisition des actifs COTTIN.

L'augmentation des dettes courantes provient des dettes restructurées dont la première échéance de remboursement est fixée au 31 mars 2015, soit une échéance à moins d'un an au 30 juin 2014.

4. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun.

Comme indiqué dans le document de référence, la société a subi en 2013 un nouveau contrôle de l'URSSAF, dont la notification définitive a été reçue le 5 juin 2014, une provision de 197 K€ a été constituée dans les comptes de l'exercice 2013.

Rapport des Commissaires aux Comptes

Sur l'information semestrielle

GRANT THORNTON
SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
2, boulevard de la Tremouille
21000 DIJON

HENRI MAIRE
Société Anonyme
au capital de 9 759 812,20 €
château de Boichailles
39600 ARBOIS

REVISION ET FINANCE COGEFOR
Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
103 avenue Eisenhower – BP 154
39 101 DOLE Cedex

Période du 1er janvier au 30 juin 2014

Rapport des commissaires aux comptes

Sur l'information financière semestrielle

Société HENRI MAIRE
Période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à
- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société HENRI MAIRE, relatifs à la période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note C du rapport financier qui présente l'information financière pro-forma.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Dijon et Dole le 17 septembre 2014

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton Membre français de Grant Thornton International	Révision et Finance Cogefor
Thierry Rizza Associé	Laurent Fournier Associé

HENRI MAIRE
Découvrir & Partager

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL DU 30/06/2014

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans sa consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur influence sur les comptes, ainsi que des perspectives pour les six mois restant sur l'exercice.

Fait à Arbois, le 11/08/2014

Le Président Directeur Général

Patrick COUPIER

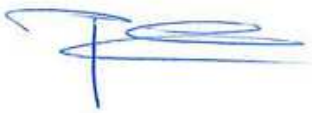

Producteur exclusif du Vin Fou, vin de fête • Propriétaire des plus prestigieux domaines viticoles du Jura

Adresse de correspondance :
Domaines HENRI MAIRE
BP 106 39605 Arbois Cedex – Jura - France

Tel : + 33 (0)3 84 66 12 34 – Fax : + 33 (0)3 84 66 42 42
Email : info@henri-maire.fr
www.henri-maire.fr

HENRI MAIRE S.A. au capital de 19 007 802 €
Siège social : Château Boichaflles 39600 Arbois
RC Lons le Saunier B 625 580 279 – CCP Dijon : 56 73 E